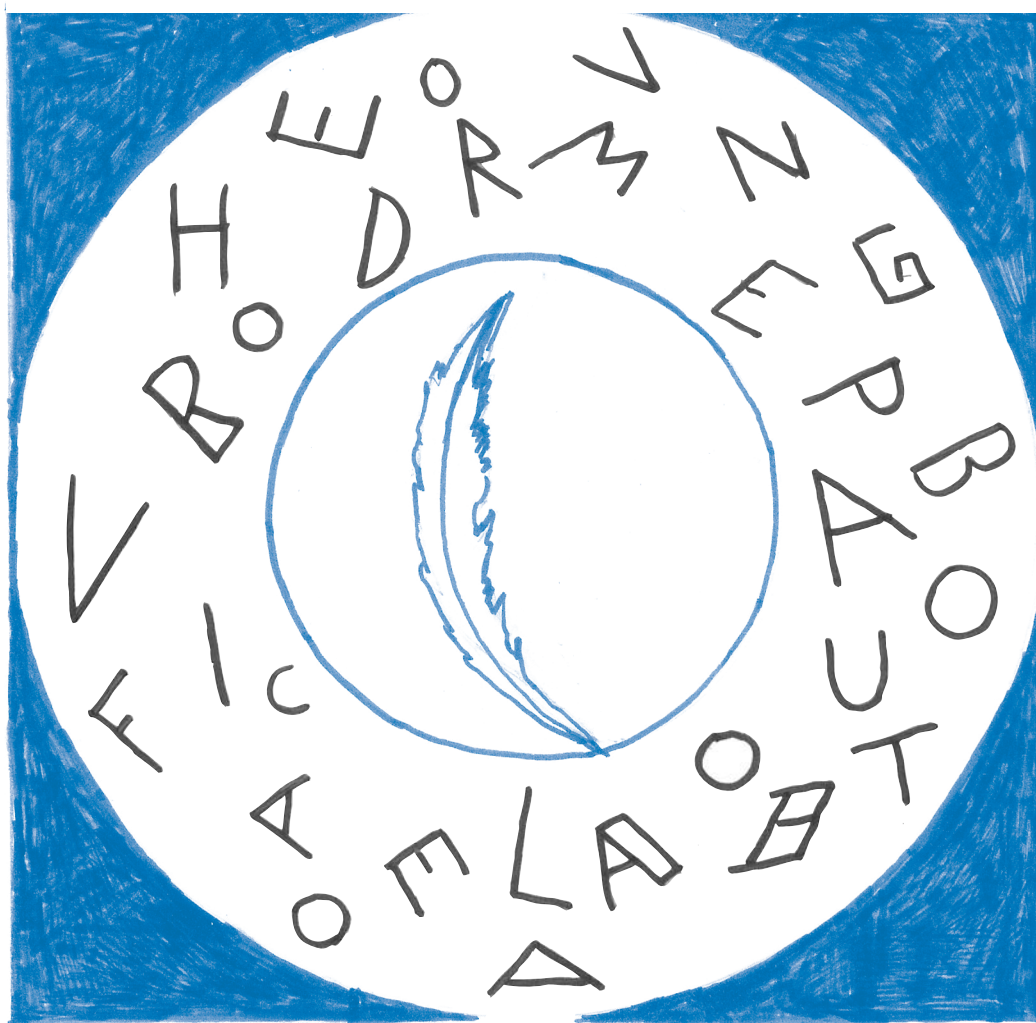


N° 22 • 2005



Revue annuelle du
P.E.N. CLUB DE MONACO

Poètes • **E**ssayistes • **N**ouvellistes •

Hommage à S.A.S. le Prince Rainier III

Par René Novella

La disparition, presque simultanée, du Pape et de notre tant aimé Prince Rainier III m'a inspiré les quelques vers ci-dessous.

Triste était Monaco, alors que débutait
Ce fatal mois d'avril. Le Pape nous quittait
Dans la soirée du deux et, le sixième jour,
A l'aube, Rainier III s'en allait, à son tour.
Ces Chefs des deux États les plus petits du monde,
Jean-Paul II et Rainier, par leur action féconde,
Au service de Dieu, de Leur peuple et des hommes,
Ont fait que Catholiques et Monégasques sommes
Plus connus qu'autrefois sur tous les continents,
Où Leur nom aujourd'hui est des plus éminents.
Seigneur, tu as jugé Leurs missions terminées,
Merci, merci à toi, qui nous les a donnés.



1

Photo Archives du Palais de Monaco. - G. Lucini



ALBERT II, PRINCE DE L'AVENIR

Par Robert Roc

En mai 1958 comme l'auteur de ces lignes eut le privilège de l'écrire dans la presse monégasque de l'époque à l'occasion de la présentation du Prince Albert à son peuple, la venue au monde de ce "petit Prince au prénom déjà vénéré a touché tous les Monégasques dont se sont resserrés ainsi un peu plus encore les liens d'affection les unissant à une dynastie dont les voies sont celles mêmes de leur pays".

Ils n'ont pas douté alors qu'un jour l'enfant princier recevrait en héritage somptueux leur vieux pays auquel le Prince Albert Ier, son bisaïeul, sut forger un autre destin que celui d'empire du jeu en faisant même quasiment sortir de la mémoire de ses compatriotes le temps où Monaco n'était qu'un jardin d'oliviers, de citronniers et d'orangers.

Si tout au long de son très long et brillant règne le Prince Rainier III, affermi dans son action par la Princesse Grace, fit partager à son peuple sa vision pour Monaco auquel, par l'effet de sa remarquable stratégie du développement, il donne un renom sans commune mesure avec l'exiguïté de son territoire, aujourd'hui, en s'inscrivant dans la ligne tracée par son regretté Père, le Prince Albert II entend, comme il l'a déclaré, que, "dans un monde où l'espoir meurt plus qu'il ne naît, dans un monde où l'égoïsme prend trop souvent le pas sur la générosité", la Principauté soit un pays "porteur d'un message fort, celui de l'intelligence et de la réactivité au service de l'humanité".

L'intelligence, "les productions de l'esprit sont" certes "essentielles" de même que "les activités corporelles" le sont "tout autant" mais si, pour le nouveau Prince Souverain, le sport est "indissociable du progrès de tout pays", du progrès assurément lié au respect de l'environnement, il a rappelé que les rêves sont indispensables eux aussi en évoquant son Père disant : "souvenons-nous qu'il n'est pas nécessaire d'être un grand pays pour avoir de grands rêves ni d'être nombreux pour les réaliser".

N'en déplaise à d'aucuns détracteurs habités par une jalousie déplacée, Monaco, dans l'esprit du Prince Albert II, "peut devenir à sa manière une grande puissance... une puissance éthique, une puissance modèle, celle d'un pays dans lequel la richesse qui se crée est avant tout le fruit du travail et de l'innovation".

En définissant ses objectifs, notre nouveau Souverain s'inscrit "dans la continuité de la politique de "ses ancêtres" et saura faire en sorte "que le développement de Monaco soit harmonieux et profite à tous" grâce au "pouvoir extraordinaire de la pensée".

"Ce pays de l'utopie faite réalité, ce pourrait être le nôtre" assure le Prince Albert II et, parce qu'il "ne faut jamais oublier que la réalité de demain est composée souvent d'utopies d'hier enfin réalisées" il peut compter pour réaliser ses desseins sur tout le peuple monégasque et sur tous les résidents étrangers parce que, comme il l'a précisé, "rien de grand ne peut être accompli sans l'implication de tous".



Photo Archives du Palais de Monaco. - G. Luci

LA BERGERIE DU BOUT DU MONDE

Par Robert Roc

Au printemps passé, venus du fond de la vallée comme des corps d'armée en mouvement, des troupeaux d'ovins avaient envahi les montagnes l'enserrant pour se répartir sur les pentes le temps de l'estive au gré des gras replats herbeux parsemés de vétustes cabanes ou de bergeries quelque peu ébréchées.

L'été ayant tiré sa révérence, l'automne s'était montré particulièrement généreux en ces lieux alpestres mais cela n'avait pas empêché les troupeaux poussés par la crainte d'un subit revirement du temps dans ces hauts alpages guettés par la froidure de s'ébranler les uns après les autres pour s'en regagner en de longues processions leurs éléments pacages hivernaux.

Un seul berger s'est d'autant moins joint au reflux général qu'il attend la venue de son épouse pour le seconder dans son retour vers la basse plaine.

Vers lui en effet, au travers de la masse noirâtre des sapins fleurant bon la résine, chemine à petites foulées, escortée par un tout jeune chien, une accorte jeune femme au ventre lourd.

Pâtre de son état, son époux l'attend impatiemment pour entamer à son tour, avec son aide, sa propre descente vers les basses terres qui, se dérochant à la vue, se laissent deviner au pied des pentes arborées zébrées de ravines.

Dans la plaine, depuis longtemps veuve déjà de papillons aux ailes éclaboussées de pourpre, d'azur et d'or aussi délicates que de la mousseline, les grâciles hirondelles, elles aussi, avaient cessé leurs conciliabules et leurs voltiges pour s'en aller vers des contrées moins hostiles et les écureuils prévoyants, pour n'avoir pas à souffrir de disette l'hiver venu, s'étaient activés à faire des provisions de pommes de pin et de glands.

Exceptionnellement doux en cette très longue arrière-saison, le temps en ce jour solsticial ne manifeste apparemment aucune velléité de changement et, n'était leur envie d'avoir regagné la vallée avant la venue de Noël, le pâtre et sa compagne auraient bien repoussé la moutonnière désescalade à quelques jours d'autant que, dans le pays d'en bas, l'extrême et persistante sécheresse estivale et automnale avait rendu l'herbe et le foin rares alors que dans leur bergerie du bout du monde, paradis des araignées suspendues par leurs fils d'argent aux solives noircies par les ans, le fenil en regorge.



Arrivée seulement à l'orée de la nuit, la jeune femme, leurée par la clémence du temps, reporte au lendemain les préparatifs usuels de départ et, de ce fait, dans le tout petit matin à peine frisquet, le troupeau, comme à l'accoutumée, mais en ce jour nouveau pour la dernière fois, s'ébranle pour la journée salué au passage, ici, par un rat tassé dans une anfractuosité du vieux mur de pierres sans jamais être importuné par aucun chat, là, par un hérisson bien protégé par son armure de piquants.

Mené par une leste chèvre, une vieille habituée aux oreilles pointues et à la queue courte, le diurne cheminement se fait, au hasard des espaces herbeux, sous la garde vigilante de deux chiens désormais flanqués d'un chiot bien éveillé.

La sérénité des lieux n'est qu'à peine troublée par les croassement de voraces corbeaux en quête de moutons éclopés ou les glatissements d'aigles décrivant, en couple, bien plus haut dans le ciel, d'interminables volutes de repérage de proies affaiblies.

Le silence est tout au plus déchiré par les sporadiques roulements de pierrailles déplacées par les gaillardes brebis à la recherche de nourriture, des bêlements épars et les grâciles tintements des sonnailles que couvrent parfois les brefs aboiements des chiens chargés, sans même à avoir à obéir à des ordres sifflés ou criés, d'éviter le trop grand éparpillement du troupeau indocile disséminé sur la pente irrégulière festonnée de replats verdoyants et striée d'herbeux vallons escarpés.

A l'heure où le soleil met une sourdine à la toute relative ardeur de ses rayons, les chiens, en les mordillant parfois, s'appliquent à rameuter les bêtes étourdies et égarées et à leur faire regagner pour la nuit, avec leurs congénères moins dissipées, l'appentis fait de rondins plus ou moins jointivement assemblés, adossé, côté intérieur, à l'un des murs ridé, lézardé et rapiécé de la bâtisse contiguë non sans les avoir, au préalable, poussées vers la vasque naturelle où ruisselle un torrentelet cascasant de pierre en pierre.

Dans un dernier soubresaut de lumière, le jour cède la place à la nuit, une nuit où, pour la première fois, l'air soudain se refroidit en accentuant le scintillement des étoiles.

Demain, même si l'automne paraît vouloir continuer à jouer les prolongations, le berger et sa compagne quitteront les lieux non pas qu'ils soient pressés par l'état du ciel mais parce que, Noël s'approchant à grandes foulées, ils entendent bien l'accueillir dans la vallée.

Demain, tandis que les marmottes s'engourdiront, les premiers rayons solaires devraient ceindre les arbres auréolés de givre d'une bien éphémère parure de brillants.

Dans la longue nuit où ne brillent çà et là que les yeux ronds des chouettes et des hiboux, les occupants de la bergerie du bout du monde sont amenés, pour atténuer la froideur jusqu'alors inhabituelle des heures et rendre plus vivable une ultime soirée que la saison rend interminable, à faire une conséquente flambée.



Alors que rien ne le laissait présager et sans que s'en rendent compte le pâtre et sa jeune épouse lovés autour de l'âtre, au dehors la vieille bâtisse, ramassée sur elle-même sous le dais d'un ciel jusqu'alors piqueté d'étoiles, se trouve tout à coup étrangement engoncée dans l'ouate blême de lourds nuages jaillis de nulle part.

A l'intérieur le feu chargé pour la nuit finit par s'éteindre dans le jour nouveau s'insinuant dans une blafarde pénombre.

En fin de nuit la neige avait fait une timide mais brève apparition et, au petit matin, précédées de la chèvre un tantinet étonnée, les brebis, au quitter du sécurisant apprentis, foulent, intriguées elles aussi, le sol quelque peu blanchi du vaste enclos sur lequel il est ouvert.

Rompu à ce travail, Noiraud, l'un des chiens, attend placidement le signal de son maître pour les entraîner cette fois dans une longue migration.

Mais brusquement le rayon de soleil échappé d'une minuscule et insolite trouée céleste s'efface laissant de lourds et gluants flocons ourler de mousse la masse ondoyante des toisons sur laquelle se détache, presque irrédelle, la silhouette affairée du berger.

A sa connaissance jamais encore il n'a neigé aussi dru : en tourbillonnant, les flocons drapent de blanche hermine les sapins écrasant de leur hivernale majesté les troncs désormais décharnés de feuillus que seul l'été rend orgueilleux.

Devant la brutale inclemence du temps, l'homme resté en haut de la montagne et sa compagne renoncent dans l'immédiat à faire retraite vers des lieux plus cléments dans l'attente d'une accalmie propice.

Mais, au fil des heures s'égrenant lentement au carillon de l'éternité, la neige ne cesse de tout ouater au point de faire disparaître sous un épais tapis immaculé toute broussaille aux alentours.

Et, qui pis est, à la mi-journée, le vent quasiment inaudible jusqu'alors se met tout à coup à hurler comme un loup affamé faisant se serrer les moutons les uns contre les autres tout au fond du large apprentis où ils se sentent protégés.

Bien loin de s'amollir le flux neigeux procure au vent rageur la joie féroce de dresser là où bon lui semble d'énormes congères aussi difficilement éventrables qu'une muraille de prison.

Les mugissements du vent marquant enfin une pause, le berger, voulant sortir, tire sans hésitation la bobinette bloquant la vieille porte à double vantail pour se trouver tout de go confronté à un étrange et hallucinant mur glacé obstruant toute l'ouverture.

Repoussant aussitôt avec effarement le battant ainsi condamné, il grimpe précipitamment au fenil à peine éclairé par un poussiéreux œil de bœuf pour se rendre compte que l'amas neigeux est tel qu'il atteint presque le niveau de la porte basse à claire voie par où s'engrange le foin.

Avec horreur il réalise que, assiégé par les éléments conjugués dans son précaire abri de pierres érodées par les autans et qu'une vieille habitude fait reposer les unes sur les autres, toute sortie risquerait de transformer le nuptial voile neigeux en un funèbre linceul.

Il se souvient qu'il y a plusieurs années déjà son regretté père avait mis plus de cinq heures pour faire moins d'un kilomètre dans la neige avec ses moutons.

Jamais son épouse ne supporterait en son état une telle épreuve : ils sont donc astreints à attendre une embellie propice...

Se ressaisissant, il s'acquitte machinalement de la tâche usuelle d'alimenter les bête en fourrage par la petite trappe conditionnée à cette fin puis il dévale la grinçante échelle droite à jour pour prendre place tout au fond de la spartiate salle à vivre près de l'âtre à feu ouvert où danse un feu bienfaisant dont les lueurs irradiant les interrogatives prunelles de son aimée.

Cachant son appréhension, le pâtre s'efforce de rassurer son épouse blottie dans l'aura du foyer et, alors qu'il voit, avec les flammèches, s'envoler tout espoir d'avoir regagné les terres basses pour la veillée de Noël, la jeune femme, ressentant tout à coup une douleur dans le ventre, laisse choir l'écuelle pleine qu'elle tenait à la main.

Ses calculs lui ayant donné à penser que ce ne pouvait être le temps des contractions annonciatrices de la venue au monde d'un bébé, elle murmure "Ce n'est rien !" pour tranquilliser son époux.

Emu, le berger lui prend tendrement les mains mais, bien qu'il s'en cache, la peur lui tord les entrailles car qu'advient-il, si par malheur, son premier-né devait apparaître avant l'expiration de l'échéance normale ?

Que pourrait-il faire tout seul en cet inconfortable et inapproprié trou perdu en face d'un événement dont il redoute à présent qu'il survienne avant son terme prévu dans la semaine suivant l'Epiphanie.

Certes il a vu et fait naître des dizaines et des dizaines d'agneaux mais qu'est-ce que la mise à bas d'un animal même s'il se présentait mal à côté de la mise au monde d'un enfant ?

Et si, dans des conditions déjà forcément difficiles, il survenait une quelconque complication, si une hémorragie se déclarait sitôt après la délivrance, que pourrait-il faire ?

La bergerie du bout du monde en est coupée et l'homme ainsi isolé mesure toute sa vanité en face des éléments déchaînés et unis dans leurs efforts pour le terroriser.

Se sachant emmuré vivant, il se sent pris au piège de son impuissance.

Paraissant déceler son angoisse rentrée, l'un de ses chiens tout de noir vêtu vient poser le museau sur son genou inerte.

Dans ses yeux levés, son maître peut voir se réfléchir toute l'anxieuse interrogation qui se lit dans son propre regard lorsqu'il le détourne de son épouse maintenant

allongée, paupières closes, sur une litière de fortune.

Machinalement il caresse la tête de la bête compréhensive et laissant, d'un geste las, ses doigts glisser le long du pelage, il accroche le collier.

Une idée folle soudain jaillit : pourquoi ne ferait-il pas de ce fidèle compagnon un messager sauveur ?

Vite, à la vacillante et parcimonieuse lueur d'un quinquet, il griffonne un appel que, enfoui dans un sachet étanche, il enroule fébrilement autour du collier.

Se pointant à son tour, le deuxième chien, par mesure de précaution, est mué lui aussi en porteur de dépêche.

Ne lui étant pas encore vraiment attaché, le chiot s'en est venu à son tour regarder faire son maître sans comprendre, alors que, à peine étonnés, ses deux formateurs à quatre pattes réalisent vite ce que, sans mot dire, il attend d'eux.

Ainsi, à la tombée prématurée du jour, il les entraîne au fenil et leur ouvrant le portillon vermoulu giffilé par le vent floconneux, il murmure : "Allez, mes chiens, allez !"

Le battant branlant refermé d'un coup sec, l'homme se passe la main sur le front moite et s'en retourne au chevet de son épouse heureusement endormie.

Lancés comme des bouteilles à la mer, les appels au secours seront-ils entendus ? Seront-ils même reçus par quelqu'un ?

Le berger a certes une confiance totale dans ses chiens mais il ne sait s'ils parviendront, sinon tous les deux, du moins un, à se sortir de la tourmente neigeuse et à atteindre quelque part dans la vallée une ferme salvatrice.

Sans que se soit atténuée l'intempérie, la nuit donne naissance à un jour qui, égrené par la matinale délivrance du foin aux bêtes prisonnières dans l'appentis, s'annonce tout aussi lugubre.

Paraissant avoir oublié la subite douleur qu'elle avait ressentie la veille, la jeune femme semble apaisée et sur son visage enfin sorti de sa nocturne et reposante torpeur flotte de temps en autre un sourire lorsqu'elle sent bouger l'enfant niché en elle.

Nul doute qu'elle n'a pas une nette conscience de la gravité de la situation dans laquelle elle se trouve plongée avec son époux.

Oh ce n'est assurément pas la solidité du toit de bardeaux de la bergerie qui peut poser un problème car il prend appui en sa partie médiane sur un épais madrier lui-même soutenu, compte tenu de sa longueur, pour résister à la pression de la neige, par plusieurs troncs rugueusement taillés et écorcés par les ans.

La quantité de fourrage et de bois de chauffe n'est pas non plus pour le pâtre un sujet d'inquiétude : par contre l'état du stock de provisions de bouche qu'il voit fondre comme neige au soleil de printemps le tourmente vivement en cette veillée où des chapelles de la vallée doivent monter vers le firmament des chants évoquant la naissance, très loin, en Judée, il y a deux millénaires, d'un

enfant dans une cavité de la roche judicieusement aménagée en étable.

Mais le ciel, là-bas, était étoilé, tandis que, ici, il est totalement occulté par une neige qui n'en finit plus de tomber, ici où, soudain la jeune femme se tord convulsivement comme si on lui broie les mains.

Dans l'obscurité ambiante à peine percée par les maigres éclats d'une lampe à huile et les vifs rougeoiements des bûches enflammées le berger fait ce qu'il convient de faire en une aussi extraordinaire circonstance un peu à la manière d'un robot programmé pour ce genre de travail.

Un cri jaillit, un frêle cri qui surprend le chiot intrigué par le remue-ménage.

Tout ému le pâtre dépose le petit être, son fils, contre le sein de sa mère, les couvrant du mieux possible d'une chaude houpelande.

Dans la braise, il jette instinctivement des bûches, l'esprit obnubilé par l'idée que sa bergerie s'est muée en prison.

Il ne songe même pas que la venue prématurée de son premier-né rendra plus délicat encore le retour dans la vallée et pense moins encore à lui donner un prénom, celui de Jésus par exemple qui, en ce temps de Noël, lui siérait d'autant mieux que sa mère s'appelle Marie et que, étrange coïncidence, lui-même est prénommé Joseph.

Que vont-ils devenir si la tourmente devait se prolonger outre mesure ?

Une larme perle à sa paupière car, si la délivrance tarde, il sait que le petit être venu au monde dans la bergerie du bout du monde ne survivra pas à l'exécrabilité du temps.

Mourir alors que, dans les campagnes et les villes, nombre de gens vont se gaver la bedaine, bien au chaud, après avoir fait acte de dévotion, du bout des lèvres trop souvent...

Comme si c'est cela Noël...

"Que va-t-il advenir de nous" ? maugrée le berger anxieux en serrant rageusement les poings.

Même s'ils sont sans famille tous les deux, en bas, dans leur village, on doit bien savoir qu'ils ne sont pas redescendus de la montagne enneigée et se douter qu'il se passe quelque chose d'anormal.

Les laisserait-on disparaître en catimini du monde des vivants ? Non point, car, au creux de la vallée, inquiets sur leur sort mais ignorant totalement s'ils se sont mis en route et, s'ils l'ont fait, en quel lieu où, épaulés par de fidèles chiens, ils ont pu se mettre à l'abri, leurs plus proches voisins, bien décidés à se porter à leur secours, en sont toujours empêchés par la persistante, lancinante et aveuglante tempête de neige perturbant toute la région.

Alors que dans l'attente d'une accalmie, ils rongent leur frein, du clair obscur du petit matin floconneux surgit tout à coup un chien harassé par des heures et des heures de pénible reptation sur la neige molle.



Plus chanceux que son compagnon d'aventure perdu dans la tourmente, le précieux animal, quoique exténué, fait comprendre au premier villageois rencontré qu'il faut le suivre incontinent.

Bien qu'ait disparu le message entortillé autour du collier, l'homme s'empresse de faire rassembler les sauveteurs auxquels il ne restera plus qu'à se fier au flair de la bête rapidement ravigotée par une chaude pâtée.

A point nommé une brusque baisse de la température bloque la chute des flocons et enclenche au sol le durcissement du duvet neigeux.

Raquettes aux pieds, havresacs chargés au dos, bâtons à la main et précédés du chien au pelage noirâtre que porte désormais de mieux en mieux une neige enfin raffermie par le froid, les villageois se hâtent fébrilement soutenus par la conviction que le pire leur sera épargné.

Longue et pénible malgré tout est la marche qui les hisse sur la montagne que le jour ne tarde pas à abandonner.

Alors qu'ils cheminent dans la lueur diffuse d'un bienvenu clair de lune, leur chef a l'idée d'armer la carabine qu'il avait pensé à prendre en bandouillère et de percuter l'air dans l'espoir que la détonation serait entendue par le berger isolé dans sa gangue de neige à moins que, insuffisamment rapprochée encore, elle ait été couverte par les bêlements des brebis rivées en quelque lieu embaumé d'odeurs de fiente et de suint.

Plus haut, dans la bergerie du bout du monde sur laquelle s'est appesantie une nouvelle nuit, les lèvres lovées autour d'un téton, le nouveau-né repu s'est endormi comme un bienheureux dans la totale ignorance des lugubres pensées de son père se disant que si ses deux chiens ne sont pas morts à l'heure présente, ils remonteront peut-être le pleurer.

Si, somnolente la jeune maman ne l'entend pas murmurer les dernières paroles du crucifié au Golgotha "Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?", par contre un peu plus tard un claquement insolite la fait sursauter ainsi que son mari.

Intrigués, les deux emmurés cherchent la signification de ce bruit étrange qui pourrait ressembler à un coup de feu à moins qu'il ne s'agisse tout bêtement d'un tronc gélifié qui se brise.

Les oreilles dressées, le chiot pousse bien quelques jappements mais, n'était l'incessant bruit de fond provoqué par les bêtes murées dans leur appentis, un calme relatif revient à nouveau et, avec lui, le froid, en dépit d'un feu pourtant vif, ne cesse d'étendre sa chape sur la bergerie désormais guettée par la disette.

En effet, mise à part une appréciable miche bien dorée, les victuailles affectées au retour sont totalement épuisées.

L'accès à l'appentis étant interdit par la neige amoncelée, le berger ne peut même pas tuer un mouton et si les secours tardent trop la faim, à défaut du froid, une fois sacrifié l'innocent chiot, aura raison des occupants de la bergerie du bout du monde.

Les yeux humides, le pâtre pose un baiser sur le front de son aimée puis caresse doucement de la main la joue du nourrisson précautionneusement enveloppé dans sa pèlerine.

Combien de temps pourraient-ils survivre ainsi isolés du monde ? Combien de jours le bébé pourrait-il subsister si...

Du brouhaha s'élevant de l'appentis se détache soudain un aboiement connu auquel répondent les cris presque joyeux du chiot.

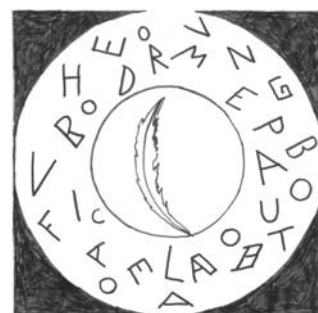
Arraché ainsi à ses macabres pensées, le maître de Noiraud se met brusquement à trembler de tous ses membres : son plus fidèle compagnon serait-il revenu seul comme d'autres se sont entraînés sur la tombe fraîche de leurs maîtres pour s'y laisser mourir de chagrin ?

Dans le feu laissé un temps sans aliments, il jette machinalement des bûches pour que la braise ne devienne pas cendre alors que, campé maintenant sur le toit surchargé de neige, le chien se met à donner vigoureusement de la voix.

Lancés de la sorte dans le nocturne espace glacé ses frénétiques appels sont bientôt couverts par le fracas d'une déflagration.

Cloîtrée dans la bergerie du bout du monde, la jeune femme, le bébé soigneusement emmitouflé au bras, serre à lui faire mal la main de son époux enfin rassuré sur leur sort car, étouffés, des heurts de piolets et de pelles lui font comprendre que la fin du calvaire a sonné et que, en ce temps de Noël qui pour Jésus avait allumé des étoiles, un miracle s'est produit en cette nuit hachée par les faisceaux de puissantes lampes torches, le miracle toujours le même mais sans cesse différent de la nativité, le miracle aussi de leur délivrance dont un de ses chiens a été l'un des essentiels artisans.

Photos de R. Roc



ROGER BRICOUX, RÉSIDENT MONÉGASQUE, NAUFRAGÉ DU TITANIC

Par Inès Igier-Passet

« CQD. CQD. SOS. SOS! Avons touché iceberg. Avaries importantes. Latitude 41.46 Nord. Longitude 50.14 Ouest ».

14 avril 1912 peu après 23^h40 : Jack Phillips, l'opérateur radio du Titanic, et son collègue Harold Bride viennent de lancer un premier appel de détresse... qui reste sans réponse : à vingt milles de là, personne à bord du Californian, le bateau le plus proche, n'a entendu le message. Le Carpathia, qui croise à une soixantaine de milles, perçoit un deuxième appel provenant du Titanic : « CQD CQD SOS SOS. Venez immédiatement. Avons heurté iceberg ». Le transatlantique se détourne aussitôt de sa route pour aller porter secours au paquebot en difficulté.

Comme le Carpathia, d'autres navires captent bientôt les messages du Titanic. Le Virginian, le Birma, le Wilhelm Friedrich, le Mount Temple, l'Ypiranga, le Caronia, tous convergent alors sur les lieux de la tragédie. « Demandons assistance immédiate »... « Sombrons par l'avant, venez le plus vite possible »... « Mettons les femmes dans les canots »... « L'eau gagne la salle des machines »... Les demandes de secours se suivent ainsi, de plus en plus pressantes au fur et à mesure que la nuit avance. A 1^h45 du matin, un dernier appel parvient au Carpathia : « Salle des machines

remplie d'eau jusqu'aux chaudières. Coulons rapidement »... Quelques faibles signaux émanent encore du bateau en perdition puis cessent tout à fait. Il est 2^h20, ce lundi 15 avril 1912...

Parvenu le premier sur les lieux du naufrage, un peu plus d'une heure après que le Titanic ait coulé, le Carpathia prend à son bord les 711 survivants de la



Roger Bricoux
peu avant
sa disparition.

POSTAL TELEGRAPH - COMMERCIAL CABLES
RECEIVED AT
POSTAL TELEGRAPH BUILDING
1375 PENNSYLVANIA AVENUE
WASHINGTON, D. C.
TELEPHONE MAIN 6400-6401
CLARENCE H. MACHAT, PRESIDENT
DELIVERY No 795
The Postal Telegraph Cable Company Incorporated transmits and delivers this message subject to the terms and conditions printed on the back of this form

280 Hy-Rn. 22
S S Amerika via S S Titanic and Cape Race N.E. April, 14, 1912
Hydrographic Office, Washington DC
Amerika passed two large icebergs in 41 27 N 50 3 W on the 14th of April
Knutp, 10; 51p
62496 HYDRO. OFFICE
Filed with Rec'd APR 15 1912
2995 Enclosures
Handwritten: "Telegraph 10.1 New York April 15, 1912." and "PC."

Message envoyé au Titanic pour lui signaler la présence d'icebergs sur sa route.

catastrophe. Au nombre des 1490 victimes figurent 53 Français. Parmi ces derniers, Roger Marie Bricoux, l'un des huit musiciens de l'orchestre.

C'est à Southampton, le 10 avril 1912, que Bricoux s'était embarqué sur le Titanic avec sept autres musiciens - six Britanniques et un Belge -, travaillant comme lui pour la Black Talent Agency. Cette agence musicale fondée par Charles et Frederick Black, agents artistiques de Liverpool, traitait avec de grandes compagnies maritimes, et la White Star Line, qui voulait donner au Titanic, fleuron de ses vaisseaux, le meilleur orchestre possible, s'était adressée pour ce faire aux frères Black.

Le jeune français Roger Bricoux, né à Cosne-sur-Loire le 1^{er} juin 1891, disposait des meilleurs atouts pour figurer dignement dans la formation musicale destinée au prestigieux navire : après avoir passé quelques années à Monaco (son père Léon-Félix était membre de l'orchestre symphonique monégasque), il avait intégré les conservatoires de Bologne (où il avait obtenu le premier prix de violoncelle) et de Paris, puis avait été embauché comme premier violoncelle par de grands hôtels sis l'un à Nice, un autre à Lille, un dernier à Leeds en Angleterre. Quand il fut engagé pour officier sur le

1 - En 1912, les opérateurs radiotélégraphistes Marconi utilisaient encore, et ce depuis 1904, l'appel de détresse CQD (« Appel Distress») alors que le code international SOS avait été imposé en 1908. Jack Phillips, opérateur Marconi du Titanic, employait donc tout à la fois le code de sa compagnie et le code de détresse international. Rappelons que l'appel SOS ne signifie pas « Sauvez nos âmes » ou « Sauvez notre bateau » (« Save Our Souls » ou « Save Our Ship »), mais qu'il fut retenu en remplacement du code SOE utilisé par les Allemands, et cela en raison de sa symétrie (trois sons courts - trois sons longs - trois sons courts : --- ... ---), symétrie ne pouvant induire aucune confusion en télégraphie code Morse. C'est lors du congrès maritime international tenu à Lisbonne en 1904, qu'il avait été décidé de doter les navires d'installations radiotélégraphiques (système Marconi) pour y assurer une meilleure sécurité. De nombreuses compagnies (la Cunard Line, la Red Star, la Compagnie Générale Transatlantique par exemple) avaient d'ailleurs équipé leurs bateaux (dont notamment le Carpathia) de tels aménagements dès avant cette date. Jack Phillips, qui venait de fêter ses 25 ans le 11 avril 1912, ne survécut pas à la catastrophe. Son collègue Harold Bride eut plus de chance et figura parmi les survivants (il mourut en 1956, âgé de 66 ans).



Titanic, Roger Marie Bricoux servait sur le Carpathia, paquebot appartenant à la Cunard Line.

Navigant à bord du Titanic comme passagers de 2^e classe, Roger et ses sept compagnons musiciens étaient logés dans deux cabines attenantes situées vers l'arrière, à babord près du pont E.

Roger Bricoux Les huit garçons avaient été divisés en
adolescent deux formations : un quintette qui jouait dans le grand salon et le restaurant de 1^{re} classe, et un trio (dont était Bricoux) qui se tenait dans la salle de réception du pont A. Tous avaient quartier libre le matin et l'après-midi de 15^h à 17^h.

Dans la funeste soirée du 14 avril, après la terrible collision qui avait ouvert dans la coque une brèche de près de soixante mètres de long, les deux formations se réunirent à la demande du commandant : calmer les esprits et éviter toute panique était primordial en ces circonstances dramatiques. Les musiciens, vêtus de leur uniforme à revers verts avec boutons aux armes de la White Star Line et insigne en forme de lyre à la boutonnière, prirent donc place en haut du grand escalier de 1ère classe, au milieu du flux incessant des passagers qui quittaient leurs cabines pour gagner le pont des embarcations...

Les survivants furent unanimes à saluer le courage et l'abnégation des huit jeunes gens (ils avaient entre vingt et trente-trois ans) qui jouèrent ainsi jusqu'à ce que l'inclinaison du navire ne leur permît plus de se tenir debout avec leurs instruments. La fin étant proche, le chef d'orchestre Wallace Hartley dit à ses camarades qu'ils avaient fait leur devoir et qu'il était grand temps d'essayer de s'en sortir, mais aucun ne manifesta la moindre volonté de départ, offrant aide aux dernières personnes qui pouvaient encore fuir¹ ...

Seuls les corps de Wallace Henry Hartley, chef d'orchestre et violoniste, John Hume, violoniste, et John Frederick Clarke, altiste, furent retrouvés par le navire-câblé Mackay-Bennett. Hartley avait son porte-musique encore attaché à la poitrine... Clarke et Hume furent inhumés dans le cimetière de Halifax en

1 - Selon les témoignages de certains survivants, il semble que le dernier air joué par les musiciens du Titanic fut la chanson anglaise « Automne » et non, comme le dit la tradition, le chant religieux « Plus près de toi mon Dieu ».

Nouvelle-Ecosse. Les restes de Hartley, arrivés à Liverpool le 12 mai 1912 à bord de l'Arabic, furent transportés à Colne, dans le Lancashire, sa ville natale. Trente mille personnes assistèrent à ses obsèques, et le 24 mai suivant, au Royal Albert Hall de Londres, 500 musiciens donnèrent un concert en son honneur devant un auditoire de quelque dix mille personnes.

Quinze jours à peine après le naufrage, le père de John Hume – à l'instar sans doute des familles des autres musiciens – reçut une lettre des frères Black ainsi libellée : « Monsieur, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir régler la facture des frais d'uniforme ci-jointe », soit 9 shillings et 3 pence (pour son costume aux armes de la White Star Line, chacun des musiciens engagés sur le Titanic avait dû en effet donner par écrit autorisation à la Black Talent Agency de déduire de son salaire les frais induits par la confection, le nettoyage et le repassage dudit costume) !

En l'année 2000, la ville de Cosne-sur-Loire fit ériger un monument à la mémoire de Roger Marie Bricoux, héroïquement disparu 88 ans auparavant.



L'IDIOT DU VILLAGE

Par Robert FILLON

Lorsque j'étais enfant, j'ai passé quelques-unes de mes vacances d'été dans le village de V., perché au-dessus de la Vallée de la Vésubie.

J'y côtoyais des vaches encore assez nombreuses, un parler patoisant qui remplissait la bouches des autochtones comme un ragoût pondéreux, et l'idiot du village. Toutes choses disparues aujourd'hui. Mon ami B. qui continue par devoir de famille, mais sans doute par plaisir aussi, de fréquenter ces lieux m'affirme que mon idiot du village est mort sans descendance. Quelque confiance amicale que j'accorde à B., cela me laisse rêveur ; car, à l'époque que j'ai connue, il me semble que l'on était idiot du village de père en fils.

A vrai dire, l'idiot du village de V. n'avait rien de bien remarquable tant qu'il se tenait immobile. On l'eût pris pour l'un quelconque de ses concitoyens : ni plus ni moins ladre ; ivrogne au même degré et capable de la même mauvaise foi rageuse s'il avait perdu à la belote. Mais venait-il à s'animer, c'était tout à coup une énorme araignée vociférante que nous avions devant nous. Et ses mots n'étaient ni français ni patois, peut-être venus directement, par-dessus des dizaines de générations, des mondes barbares que nos ancêtres n'ont pas connus et dont les historiens même ne nous apportent que le témoignage imparfait. Ou peut-être était-ce, comme le disaient parfois les habitants, « les paroles du diable de l'enfer ».

D'idiot du village, il ne pouvait y en avoir qu'un. Cela participait de sa définition et de sa raison d'être ; c'était en quelque sorte une donnée ontologique. Comme il n'y avait en principe (exception faite lorsque le village était en réalité un petit bourg et affichait de réelles ambitions citadines) qu'un seul boucher-charcutier, un seul boulanger-pâtissier, un seul tabac-journaux. Du coup, l'idiot du village concentrait en lui toute l'insuffisance mentale de ses concitoyens, et ceux-ci, même les moins futés, souvent issus de mariages entre cousins proches conclus à la seule fin de désenclaver un pâturage, se tenaient pour obligés de hausser leur comportement jusqu'à un niveau d'honnête médiocrité locale. Ils voulaient en tout cas faire illusion devant le petit peuple des villes transhumant que nous étions ; et ils choisissaient leurs mots – de l'utilité des périodiques tels que *Nous Deux* ou *Bonne soirée* – pour parler de la pluie et du beau temps.

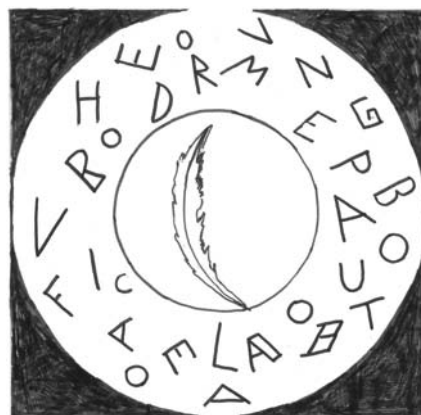
On ne s'étonnera donc pas si l'idiot du village de V. ressemblait à tout le village à la fois et n'en avait cure,

tandis que le village pour une fois unanime cherchait à masquer – y réussissant assez mal d'ailleurs – le rappel inscrit dans chaque visage de la figure de l'idiot.

Où sont donc passés les idiots de village ?

Je crois que la réponse est simple et inscrite dans tous les manuels d'Histoire occidentale. Elle tient en deux mots : exode rural. Les idiots de village, eux aussi, ont essaimé dans les villes et ils y ont même fait souche. Les y distingue-t-on ? Pas vraiment, car dans un milieu aussi complexe et hétérogène que celui des centres urbains d'aujourd'hui, ils ont complètement perdu leurs signes de reconnaissance. Ils sont entrés dans l'anonymat des non-idiots ou prétendus tels. Mon voisin tapageur et hystérique, l'automobiliste qui me précède et qui se lance dans une manœuvre aussi incompréhensible qu'inopinée, d'autres encore, bien nombreux et que je ne saurais tous citer ici, sont les produits de la grande mutation des idiots de village.

Et mon ami m'explique qu'aujourd'hui, au village de V., on trouve pas mal de gens chic. Leurs grands-parents étaient installés là comme cultivateurs ou éleveurs. Eux ont réussi « en ville ». Et ils ont à grands frais retapé la maison de famille, ou fait construire sur un bien-fonds échu en héritage un chalet verni de style helvétique. L'idiot du village ne paraît pas leur manquer, nombre d'entre eux feignent même de ne pas l'avoir connu. Mais l'ambiance du village est un peu triste. Ne faudrait-il pas, à côté de l'inévitable brigade de police municipale dont la façade blanche et vitrée fait face à la Mairie, recourir aux services d'un idiot du village appointé par la Commune ? Que les édiles désormais décentralisés y songent bien : c'est un service public, et des plus nobles, que de satisfaire la vanité des gens comme vous et moi.



En Hommage à S.A.S. le Prince Albert II

L'Intronisation des Princes de Monaco à travers l'Histoire

Par Claude PASSET

L'avènement de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II, le 12 juillet 2005, et son intronisation le 19 novembre suivant, ont été marqués en Principauté de Monaco par un grand rassemblement des Monégasques sur la place du Palais, lieu emblématique de la monarchie des Grimaldi, princes de Monaco.

Il faut rappeler cependant que la Constitution monégasque de 1962, en son article 10, stipule que la succession au trône est ouverte au décès du Souverain. Ainsi depuis le 6 avril 2005, jour du décès de S.A.S. le Prince Rainier III, son père, S.A.S. le Prince Albert est-il bien Prince Souverain de Monaco "par la grâce de Dieu". Cette succession au trône s'est donc déroulée tout naturellement. Toutefois, depuis le milieu du XV^e siècle, la prise de pouvoir des seigneurs, puis des Princes à partir d'Honoré II (premier souverain à porter ce titre), a toujours donné lieu à une ritualisation solennelle à laquelle les Monégasques ont été associés.

L'accession au trône d'un nouveau souverain est formalisée par deux rites à haute valeur symbolique dont il n'est pas inutile de rappeler les fondements historiques : son acclamation par le peuple monégasque et la remise des clés de la ville, véritable liturgie - au sens littéral de service public accompli au bénéfice de tout le peuple - sacralisée par un *Te Deum* solennel chanté à la cathédrale.

L'acclamation est un rite qui remonte à l'Antiquité. La foule acclamait autrefois l'empereur, le roi, les Romains acclamaient le nouveau pape, évêque de Rome (rite qui a perduré dans le cérémonial du sacre des évêques).

L'acclamation est à la fois reconnaissance de l'autorité, hommage déferent, signe de loyauté.

Dès la fondation de Monaco en 1215 par des colons génois, le Rocher est gouverné par la République-mère et les colons jouissent de franchises et de privilèges importants y compris dans le domaine religieux. Peu à peu, avec l'accroissement de la population, une nouvelle organisation communale se met en place, avec syndics élus par les habitants - qui ne sont pas encore Monégasques. Pour les décisions importantes à prendre, les chefs de famille se réunissent en parlement. Lorsque les Génois guelfes de Monaco prirent leur distance avec la République (révolte de 1297 notamment), le Rocher

devint une commune libre administrée sur le modèle ancien. Au hasard des circonstances historiques, que Monaco fût aux mains des Grimaldi ou des Génois guelfes ou gibelins, les gens du Rocher, constituant l' "université" des habitants, firent toujours valoir et reconnaître leurs franchises et prérogatives. Au cours du XV^e siècle, dans des circonstances dont les textes ne nous ont pas restitué la teneur, des prérogatives de la Commune passent aux mains des Grimaldi, nouveaux seigneurs de Monaco. Lors de cette passation de pouvoirs, les Grimaldi reconnaissent aux habitants de Monaco, réunis en parlement, et à la Commune, tous leurs privilèges et droits antérieurs, liés aux origines de ladite Commune : pas d'imposition ni taxes versées au seigneur, sinon, comme antérieurement, à la Commune pour la gestion du Rocher. Le seigneur tire parti des revenus du droit de mer et, à certaines époques, de rentes accordées par le roi de France par exemple.

C'est dans ce contexte historique bien particulier, propre à Monaco, qu'il faut donc placer l'hommage rendu par les Monégasques à leur nouveau prince.

Les rites liés à l'avènement du seigneur puis du prince ont varié au cours des âges. Le premier document à rapporter en détail les cérémonies entourant la prise de possession du Rocher de Monaco est le procès-verbal de la prestation de serment des Monégasques envers Lambert Grimaldi, administrant Monaco au nom de sa femme Claudine Grimaldi, procès-verbal dressé le 16 mars 1458.

Ainsi ce jour-là, 16 mars 1458, Lambert Grimaldi reçut, à l'intérieur de sa maison du Parasetto, face au château (place du palais actuelle) hommage et fidélité des notables - anciens et nouveaux syndics - et des quarante-quatre chefs de famille, tête nue et à genoux ; puis vice versa (littéralement donnant donnant), Lambert confirma aussitôt les privilèges et franchises détenus par les habitants et la Commune depuis la fondation de Monaco.

Notons qu'il n'en était pas de même dans les villes voisines de Menton et de Roquebrune, cités appartenant en bien privé aux Grimaldi, respectivement depuis 1346 et 1355, et dont les habitants devaient prêter un véritable serment de fidélité et d'obéissance à leur seigneur Grimaldi.



Acclamation pour la reconnaissance effective de l'autorité du souverain et assurance d'une indéfectible loyauté des habitants, cela en échange d'une garantie de la paix "et des institutions communales", situation parfaitement négociée avec le souverain et dont l'histoire montre jusqu'à ce jour les effets positifs.

Le Prince Honoré II (1604-1662) inclina vers une monarchie absolue, et dès lors les assemblées ou parlements des habitants n'eurent plus lieu que pour l'avènement d'un nouveau souverain. La transformation de Monaco en un véritable Etat allait changer quelque peu l'organisation traditionnelle, de même l'organisation constitutionnelle de 1911, mais le rite d'acclamation a toujours été maintenu comme lien privilégié entre le peuple monégasque et son prince.

L'année 1793 vit la destitution des Grimaldi et l'annexion de leurs Etats à la France. La réunion de tous les Monégasques en "parlement" pour l'avènement d'un Souverain fut supprimée. Lors de la restauration des Grimaldi en 1814, le serment de fidélité des Monégasques réunis en parlement fut repris sous Honoré IV, en 1814, mais tomba ensuite en désuétude.

Le Prince Charles III étant décédé à Marchais le 10 septembre 1889, Albert 1^{er} dut prendre en main l'exercice de la souveraineté et le gouvernement de l'Etat de Monaco. Le souverain remit à l'honneur l'ancienne coutume nationale séculaire de la prestation du serment à leur souverain légitime par les sujets monégasques, âgés d'au moins 21 ans. La cérémonie eut lieu dans la cour d'honneur du palais, puis dans l'antique salle du trône des Grimaldi. "Elle fut très émouvante en sa simplicité patriarcale" écrit un journal de l'époque. "Tous les chefs de famille d'origine monégasque, après avoir acclamé le prince et juré fidélité, défilèrent devant lui et prirent contact avec celui qui prenait l'engagement de les protéger comme ses enfants, d'augmenter leur prospérité, de grandir le renom de la principauté".

La "présentation du serment de fidélité" au prince eut lieu le jeudi 3 octobre 1889 à 14 heures au palais de Monaco. Comme dans les siècles passés, "le peuple tout entier réuni en parlement général, vint affirmer en masse sa foi dynastique et son dévouement traditionnel".

Le protocole et le déroulement de la cérémonie furent fixés par le prince Albert 1^{er} après avis de M. Gustave Saige, l'éminent archiviste paléographe des Archives du Palais Princier.

Lors de la première phase de cet acte solennel, les dignitaires monégasques, la magistrature, les fonctionnaires, la commission communale et les employés des diverses administrations prêtèrent le serment individuel. Une deuxième phase fut consacrée au serment collectif

des Monégasques. Ces deux phases eurent lieu en présence du Conseil d'Etat "séant extraordinairement pour recevoir l'acte de serment, dresser et enregistrer le procès verbal".

A 14 heures, les autorités se trouvèrent réunies dans la salle Grimaldi du Palais Princier. Des deux côtés du trône prirent place, à droite, le Conseil d'Etat et son président et gouverneur général de la Principauté, à gauche, la Maison militaire et la Maison civile du prince. Les fonctionnaires furent placés en face et des deux côtés de la salle "selon l'ordre ordinaire des préséances".

"Le prince Albert 1^{er} a alors fait son entrée, ayant à sa droite le Prince Héréditaire, futur Louis II. Le Prince s'étant assis et couvert, le président du Conseil d'Etat, après avoir en quelques mots fait connaître l'objet de la réunion, a lu la formule du serment, suivi de l'appel nominal".

Pendant ce temps, les sujets monégasques majeurs de 21 ans au moins, étaient admis dans la Cour d'honneur du Palais. Une triple acclamation accueillit l'arrivée du Prince Albert 1^{er}. Après lecture de la traduction de la prestation de serment, faite sur la forme du serment de 1458, les Monégasques, "par un seul cri suivi de vivats prolongés", répondirent "Nous le jurons". Le Prince "revenu dans la salle Grimaldi, ses sujets ont été admis à entrer pour le saluer individuellement".

Quelques modifications furent apportées au déroulement de ces cérémonies lors de l'avènement au trône de S.A.S. le Prince Rainier III (1949-2005). Ainsi, la formule de la prestation individuelle de serment de chaque Monégasque, telle qu'elle avait été pratiquée lors de l'avènement du Prince Albert 1^{er} sur le modèle de celle de 1458, fut allégée et remplacée par une simple acclamation des sujets.

Selon les vœux mêmes du nouveau souverain, la population monégasque et les colonies étrangères furent associées à ces festivités. Mais par suite du deuil observé par la Famille Souveraine après le décès de Louis II (1922-1949), les réjouissances populaires furent reportées au 11 avril 1950, date de la fête nationale d'alors. "Seules se sont donc déroulées les cérémonies officielles destinées à marquer légalement le début de ce nouveau règne".

Tout d'abord, le 19 novembre 1949, en début de matinée, dans la Cour d'Honneur du Palais, hommage des Monégasques au Prince Rainier, en présence du Prince Pierre, de la Princesse Ghislaine, de la Princesse Antoinette et des personnalités de la Maison Souveraine. L'arrivée du nouveau souverain fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements. Après la sonnerie militaire "Aux champs", fut joué l'hymne monégasque. Entouré par les Conseillers Nationaux, le président du Conseil National, Charles Bellando de Castro, depuis le



haut de l'escalier d'honneur, prononça un discours de circonstance.

Puis le Maire et le Conseil communal présentèrent au Prince deux clés symbolisant les clés des anciennes portes des remparts.

Par leurs acclamations et leurs vivats, les Monégasques répondirent aux gestes de salut du Prince qui quitta l'Assemblée. A 11 heures, un Te Deum fut chanté à la cathédrale. L'après-midi, dans la Salle du Trône, le Prince reçut le serment de tous les fonctionnaires de l'Etat, suivi d'une audience des corps consulaires et des représentants des colonies étrangères.

Les festivités reportées au mois d'avril 1950 durèrent une semaine.

Le 10 avril, arrivée des missions étrangères : délégation française avec le Ministre d'Etat M. Teitgen représentant le Président de la République Vincent Auriol, puis délégations du Luxembourg, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, d'Italie, du Vatican, de Suède, de Saint-Marin, de Suisse, des Pays-Bas, du Danemark, d'Espagne, de Grèce, de Belgique et d'Egypte.

Le 11, grand-messe pontificale suivie d'un Te Deum à la cathédrale, avec l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat et des délégations en grande tenue, en présence du Souverain, de la Princesse Charlotte, du Prince Pierre, de la Princesse Antoinette, de la Princesse Ghislaine et des membres des Maisons civile et militaire.

Une prise d'armes eut lieu Place du Palais, avec défilé de marins français, américains et anglais, des carabiniers, pompiers et police de Monaco. L'après-midi, jeux populaires et spectacles de variétés furent offerts à

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS:

Monaco — France — Algérie — Tunisie
L'abonnement est de 12 fr. par an, 6 fr. par semestre, 3 fr. par trimestre.
Pour l'étranger, les frais de poste en sus.
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS:

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine.

Monaco, le 8 Octobre 1889

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 27 septembre dernier, a décidé que la Convention Internationale signée à Berne le 9 septembre 1886 concernant la création d'une union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, recevra son exécution dans la Principauté.

Le Prince, à l'occasion de Son avènement, a daigné faire remise de la peine d'emprisonnement qu'ils avaient encore à subir aux condamnés Curti, Lombardi, Margheri et Tagliabue.

Une remise partielle a été accordée également à la femme Giraudo.

Le Palais de Monaco a été jeudi 3 octobre le théâtre d'une solennité pleine d'émotion et de réelle grandeur. Suivant une tradition aussi vieille que la dynastie elle-même, les Monégasques rassemblés, comme autrefois leurs pères, autour de la bannière fusaée, sont venus jurer fidélité à l'héritier des Grimaldi.

S. A. S. le Prince Albert I^{er} a voulu inaugurer son règne en faisant revivre dans sa simplicité primitive la coutume nationale; il a désiré que le peuple, réuni tout entier « en Parlement général », comme dit l'antique formule, soit appelé à affirmer en masse sa foi dynastique et son dévouement traditionnel.

L'imposante manifestation de jeudi montre que la détermination du Prince répond aux sentiments patriotiques les plus profondément enracinés dans le cœur des Monégasques. Ce contact immédiat du Souverain avec ses sujets les plus humbles a fait ressortir combien est restée vivace et forte le lien patriarcal et familial qui, à travers les âges, a maintenu ce peuple, petit par le nombre, grand par les annales, dans son autonomie et dans son indépendance.

L'histoire de Monaco est pleine de ces exemples d'union loyale et intime entre les Grimaldi et les vœux Guelfes, dont ils furent les chefs glorieux et vénérés; c'est sous cette forme qu'au milieu du quatorzième siècle, Charles I^{er} était acclamé lorsqu'il affirmait les franchises et les privilèges de Monaco, à l'encontre des prétentions des Génois; dans cette forme aussi que Jean I^{er}, au retour d'une longue captivité à Milan, avait reçu le témoignage de la fidélité de son peuple. C'est ainsi également que, dans les temps difficiles de la minorité de Claudine Grimaldi, Lambert Grimaldi son époux avait groupé en 1458 les mêmes dévouements, en sorte que l'instrument public où a été consigné cet acte historique a depuis servi de modèle pour le serment prêté à ses successeurs.

Conservée à peu près intacte jusqu'à la Révolution Française, cette tradition s'était modifiée depuis la restauration des Princes en 1814; l'état enthousiaste

avec lequel les Monégasques sont venus renouveler le vieux serment de leurs ancêtres, prouve que le Prince Albert I^{er} a touché en cette occasion à l'un des fibres les plus sensibles qu'il pouvait faire vibrer.

La cérémonie du 3 octobre a eu deux phases distinctes; dans la première, les dignitaires, la magistrature, les fonctionnaires, la commission communale et les employés des diverses administrations ont prêté le serment individuel; la seconde partie a été consacrée au serment collectif des Monégasques. Toutes deux ont eu lieu en présence du Conseil d'Etat étant extraordinairement pour recevoir l'acte de serment, dresser et enregistrer le procès-verbal.

A deux heures, les autorités de tous ordres se sont trouvées réunies dans la salle Grimaldi. Des deux côtés du trône ont pris place, à droite, le Conseil d'Etat ayant à sa tête son Président, S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté, à gauche, la Maison militaire et la Maison civile du Prince.

Les fonctionnaires ont été placés en face et des deux côtés de la salle suivant l'ordre ordinaire des préséances.

S. A. S. le Prince Albert I^{er} a fait alors son entrée ayant à sa droite S. A. S. le Prince Héritier.

Le Prince s'étant assis et convert, le Président du Conseil d'Etat, après avoir en quelques mots fait connaître l'objet de la réunion, a lu la formule du serment.

M. le Chevalier Joinet, Conseiller d'Etat, Secrétaire du Conseil, a fait l'appel nominal.

La prestation de serment terminée, lecture a été donnée du procès-verbal et la séance a été levée.

Pendant ce temps, les habitants de la Principauté, sujets Monégasques majeurs, avaient été admis dans la cour d'honneur du Palais sur la présentation d'une carte distribuée à la Mairie; bien peu avaient manqué à l'appel. Le pavillon blanc des Princes chargé des armes des Grimaldi était porté au centre et au premier rang; il faisait face à la plate-forme du grand escalier d'honneur; d'autre part, sur la balustrade de cette plate-forme, à la place où devait paraître le Souverain, le grand drapeau rouge et blanc des Monégasques avait été jeté en forme de draperie et constituait l'unique décoration préparée pour cette cérémonie. Les deux bannières se trouvaient ainsi face à face; et par un symbolisme qui n'avait pas été cherché, mais qui n'en frappait pas moins les assistants, c'était le peuple qui arborait les insignes du Souverain, tandis que le Prince allait pour recevoir le serment s'appuyer sur le drapeau populaire.

Son Altesse Sérénissime est alors sortie de la salle Grimaldi, précédée du Conseil d'Etat, qui s'est placé sur le palier de droite, du maire, des adjoints et de la commission communale, qui ont occupé le palier de gauche. La Maison militaire et la Maison civile étaient en arrière du Prince, les fonctionnaires sous les arcades de la galerie d'Hercule.

Une triple acclamation a accueilli l'arrivée d'Albert I^{er}; S. Exc. le Gouverneur Général, descendant quelques

marches en avant du Conseil d'Etat, a lu l'allocution suivante, qu'il a terminée par la formule du serment textuellement traduite de celle de 1458:

Messieurs,

Autrefois, les Princes de la Maison Grimaldi tenaient, au jour de la proclamation solennelle de leur avènement, à se voir entourés de la grande Famille Monégasque, que vous représentez ici, et dont ils sont, depuis près de 300 ans, les chefs incontestés et vénérés!

Le Prince Albert I^{er}, Notre Bien-Aimé Souverain, a voulu relever cette coutume séculaire et patriarcale en vous appelant aujourd'hui, dans le Palais, autour duquel vous êtes tous bû, afin de recevoir de vous le serment traditionnel dont la teneur répond bien réellement, je le sais, aux sentiments de respect filial, de dévouement, de patriotisme que vous ont légués vos Pères et qui débordent de vos braves cœurs!

MONÉGASQUES!

Vous reconnaissez pour votre légitime Souverain S. A. S. le Prince Albert I^{er}, ici présent, vous lui jurez obéissance et fidélité comme de bons, loyaux et fidèles sujets!

Les Monégasques ont par un seul cri suivi de vivats prolongés, répondu: « Nous le jurons ».

Le Prince est alors revenu dans la salle Grimaldi et ses sujets ont été admis à entrer dans le Palais pour saluer leur Souverain.

Le Conseil d'Etat, la Maison militaire et la Maison civile avaient repris leur place des deux côtés du trône.

Le Maire de Monaco, les Adjoints et la Commission communale procédaient les Monégasques, qui montent le grand escalier ont pénétré par la galerie des Stucs, l'antichambre et le salon Louis XV, dans la salle Grimaldi. Le cortège passant devant le Prince, traversait la salle et ressortait par la salle du Matignon et la porte du vestibule.

La défilé terminé, Son Altesse Sérénissime, obéissant à un mouvement spontané, a voulu revenir encore sur la plate-forme de l'escalier au moment où ses sujets allaient quitter le Palais. Son apparition a été l'occasion de nouvelles acclamations qui ont été certainement douces au cœur du Prince, dont le visage exprimait la plus profonde émotion.

La sortie s'est alors effectuée, le Gouverneur Général et le Conseil d'Etat prenant la tête du cortège, suivis du Maire, des Adjoints et de la Commission communale; la foule a reconduit Son Excellence à son hôtel et M. le Maire à sa demeure.

Ainsi s'est terminée cette solennité dont le souvenir restera profondément gravé dans les cœurs et qui affirme une fois de plus la vitalité de la grande famille Monégasque et son inaltérable union avec la glorieuse et antique dynastie des Grimaldi.

la foule tandis qu'une garden-party était réservée aux Monégasques dans les jardins du Palais. Concert au Palais et feu d'artifice, bal populaire sur le quai Albert I^{er}, clôturèrent la journée.

Le 12, dîner offert aux représentants des gouvernements étrangers, suivi d'une représentation lyrique et chorégraphique dans la cour d'honneur du Palais.

Le 13, déjeuner des corps élus au Palais, suivi d'un concert dirigé par Nadia Boulanger, et le soir feu d'artifice et bal populaire.

Le vendredi 14 avril, une réception fut donnée au Palais en l'honneur des colonies étrangères, puis un spectacle offert spécialement aux Monégasques Salle Garnier, un bal populaire étant organisé pour les

officiers des navires de guerre. Le samedi 15 avril clôtura ces festivités par une manifestation sportive et un spectacle donnés au stade Louis II, suivis, le soir, d'un bal populaire sur le port de Monaco.

Le Prince Albert II a tenu de même, lors de son avènement le 12 juillet 2005, à associer les Monégasques, les enfants du pays et les communautés étrangères de Monaco aux diverses manifestations qui ont marqué ce jour. Après l'acclamation des Monégasques massés sur la place du Palais, eut lieu la remise des clés de la Ville au Souverain par le maire, rite initié par le Prince Rainier III et maintenu en raison de sa forte portée symbolique, rappelant la confiance des Monégasques envers leur Prince et les liens étroits qui unissent depuis des siècles la communauté de destin des Grimaldi et la famille monégasque.

Les cérémonies du 19 novembre 2005, Fête Nationale monégasque marquant l'intronisation officielle de S.A.S. Albert II, restent dans la continuité des traditions séculaires : Messe solennelle à la cathédrale suivie d'un *te Deum*, hommage des hauts fonctionnaires dans la Salle du Trône, remises du nouvel étendard princier au chiffre du nouveau souverain et de la Force Publique, défilé militaire sur la place du Palais, etc. Ces cérémonies, empreintes de gravité, par delà leur reconnaissance effective de la Souveraineté exercée désormais par le nouveau souverain, expriment la fidélité des Monégasques envers la Maison des Grimaldi, mais aussi la respect de toutes les communautés et celle de tous les résidents de la principauté. C'est donc avec beaucoup de joie que les Monégasques se sont rassemblés sur la place du Palais pour acclamer leur nouveau souverain, et affirmer leur indéfectible

attachement et dévouement envers Celui qui, à l'image de ses illustres prédécesseurs, sera le garant de la stabilité et de la prospérité de la Principauté en ces premières et cruciales décennies du troisième millénaire.

DOCUMENT D'ARCHIVES

"L'An de la Nativité du Seigneur 1458, le jour de jeudi, à l'heure de tierce ou environ, seizième du mois de mars, lesdits messires syndics, tant les nouveaux que les anciens, en leur nom propre et au nom de toute l'Université et de tous les absents [du lieu de Monaco], ayant entendu le désir du susdit seigneur Lambert [...] se sont rassemblés pour ce faire, et humblement l'un après l'autre, avec toute la déférence requise, ont prêté serment au susdit magnifique seigneur Lambert Grimaldi, seigneur de Monaco, pour lui-même et comme mari et administrateur des biens dotaux de la susdite magnifique et généreuse Claudine Grimaldi, fille légitime et héritière universelle dudit défunt magnifique seigneur Catalan Grimaldi, seigneur de Monaco, et chacun en son nom propre a prêté hommage perpétuel et lige et serment de fidélité, tête découverte et genoux fléchis, et a donné le baiser de paix, les mains posées sur les saints Missel et Evangile de Dieu tenus par le magnifique seigneur Lambert, assis sur un banc préparé et décoré à cette occasion. Et en signe d'hommage et de fidélité, les susdits messires syndics, tous les hommes de Monaco [38 au total] et le prieur de l'église [Saint-Nicolas], tant en leur nom propre qu'au nom de l'Université [de Monaco], ont promis d'être à perpétuité les hommes liges et fidèles du susdit magnifique seigneur Lambert et de la susdite magnifique et généreuse Claudine son épouse, et de leurs héritiers et successeurs ; et vice versa, le susdit magnifique seigneur Lambert, seigneur de Monaco, a promis à ces mêmes syndics, hommes et prieur, de gouverner en bonne justice et paix, et de même de les tenir en paix et concorde avec la commune de Gênes, et de tenir et observer à perpétuité les franchises, privilèges, libertés, immunités, chapitres, statuts, écrits et non écrits, de ces mêmes hommes du susdit lieu de Monaco [...]. Et le magnifique seigneur Lambert a promis, par convention expresse, de n'aliéner le susdit lieu de Monaco dans les mains de quiconque ne serait pas du nom et des armes des Grimaldi".

(Traduction par Claude PASSET de l'original latin conservé aux Archives du Palais Princier de Monaco)



"UN SYMBOLE"

Par Suzy Fels-Jaspard

Chaque année, vers la fin de l'été, avec les premiers frissons de l'automne, "il" fait désormais sa réapparition dans le "Parc des Enfants" ou sur le toit d'une mansarde voisine ; c'est un petit oiseau semblable à un canari, il est facilement reconnaissable par son plumage, poitrail jaune et capuche noire, mais surtout on le reconnaît de loin par son gazouillis mélodieux, sans doute est-ce une mésange charbonnière ?

Il a certainement élu domicile automnal et hivernal et doit loger sa progéniture sur un des oliviers plusieurs fois centenaires qui se trouvent dans ce jardin de proximité où jouent de jeunes enfants.

Dès qu'il voit s'ouvrir une fenêtre, il vient familièrement becqueter la substance que nous sommes en mesure de lui donner, margarine... beurre... car c'est un insectivore.

Les mouettes qui survolent maintenant nos maisons – alors que leur vrai domaine est la mer – me font craindre qu'elles ne s'attaquent aussi bien aux moineaux qu'à mon petit visiteur si frêle !

Dans le milieu actuel, en augmentation progressivement polluante, un si petit oiseau vivant comme mon hôte dépourvu de capacité dérangeante, m'apparaît comme un symbole de la nature qui cherche de toutes façons – avec ses petits moyens mis à sa disposition – de survivre à l'œuvre dégradante des activités humaines : l'être humain qui a vu s'écouler le début... puis la promotion de la révolution industrielle, n'a rien fait d'autre que de contribuer à l'aggravation de la pollution auprès de son habitat terrestre, lequel, maintenant, ponctuellement, avec les intérêts restitués au genre humain, aux animaux et aux végétaux, constate le préjudice causé à Dame Nature.

Et ainsi va la Vie !

CONCERT PAROISSIAL

Par Françoise Gamerdinger

Assise au premier rang, parmi les officiels, elle commençait à regretter d'avoir accepté cette invitation.

« Je remercie Monsieur l'Ambassadeur et son épouse, Monsieur le Directeur de Cabinet et son épouse, de nous faire l'honneur d'assister à ce concert de musique baroque dans notre petite église de quartier. »

Le curé de la paroisse, aux allures de Ralph de Bricassart qui avait fait rêver quelques années auparavant toute une génération de mères et de filles, avait annoncé leur présence au micro.

Elle était à la fois fière et mal à l'aise. Ils avaient traversé l'allée centrale sous les yeux de l'assistance déjà installée, car ils étaient, comme à l'accoutumée, légèrement en retard, ce qui l'exaspérait secrètement car elle détestait courir en escarpins. Elle avait rapidement jeté sur ses épaules, quasiment d'une manière désinvolte, son manteau de vison.

Dès les premières minutes de leur arrivée, elle s'était aperçu que ce manteau l'encombrerait. Elle avait alors décidé de le laisser plié en deux sur une des barrières en fer forgé séparant les chaises des bas-côtés. Mais, dans sa précipitation, elle n'avait pas remarqué tous les

cierges allumés dont la flamme vacillait dangereusement vers les précieux poils.

Elle écoutait donc d'une oreille distraite le discours de bienvenue, étant tout occupée à surveiller du coin de l'œil l'embrasement imminent du cadeau de ses trente ans.

Elle l'avait tant désiré que, dès son vingt-huitième anniversaire, elle avait régulièrement ponctué d'allusions appuyées toute évocation de cette future date qui, ce soir-là, était déjà passée depuis deux années.

Le concert commença et toute l'assemblée, recueillie, était à mille lieues de penser qu'au premier rang, cette jeune femme scrutait les moindres mouvements de l'assistance et guettait l'éventuelle ouverture de porte qui aurait provoqué le courant d'air fatal. Elle retenait son souffle mais berçait à la fois le secret espoir que les cierges puissent, soit s'éteindre d'un coup, soit se consumer à une allure dépassant largement la courte espérance de vie d'une bougie...

(Extrait d'un ouvrage à paraître)

LE CHEVALIER

Par Jeanne Maillet

Quelque chose m'empoigne et me retourne l'âme
Est-ce toi, Chevalier, et de quel pays
Me viens-tu tout couvert de songes et de femmes
D'où viens vient cette chaleur que je n'attendais plus ?
Un pré vertigineux sentr'ouvre à notre marche
Des rameaux de soleil brillent aux frondaïsons
Les gestes et les mots, doucement, prennent place
Dans cet étroit chemin qui mène à la Maison.
Je ne suis rien de plus qu'une vive compagne
Le souffle d'un saphir aura le dernier mot.
Le mystère est immense où le silence acclame
Nos âmes enlacées pour un dernier repos.



LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS À ROME, AU COURS DU XVII^e SIÈCLE

Par Flore Richelmy Bonnet

La France de Louis XIII offrait peu de possibilité de réussite et un avenir plus qu'incertain à un groupe d'érudits, considérés comme libertins, ceux-ci décidèrent de quitter leur pays. Pour eux, Rome n'était-elle pas une ville à conquérir, un lieu propice au succès, le pape, Urbain VIII, étant lui-même poète ?

Pour atteindre la terre promise certains y suivirent un ambassadeur, d'autres y vécurent auprès d'un cardinal.

Tous se rapprochèrent de Poussin qui y avait planté son chevalier.

C'est de 1630 à 1642 environ, que ces Français, qui étaient appelés les "déniaisés", s'installèrent dans la ville rêvée. Ils avaient un trait caractéristique semblable, ensemble de cynisme et de patelinage, qui cachait, sous un respect superficiel de la papauté et de l'Eglise, leur scepticisme et, parfois, le relâchement de leurs mœurs. Ce sont des libertins érudits, tel que Gabriel Naudé, médecin, mais, avant tout, bibliographe et bibliothécaire. Sceptique et élève du philosophe Belursey, il ne recevait aucune doctrine en matière de philosophie ou de théologie, sans l'examiner à fond, à la lumière de la raison. Il avait été formé par deux maîtres qui, l'un après l'autre, s'étaient chargés de le "déniaiser". A vingt-six ans, il était allé à Padoue suivre les cours de Cremonini, un philosophe qui ne croyait ni à Dieu, ni au diable, ni à l'immortalité de l'âme. De retour à Paris, on le vit beaucoup chez les frères Dupuy, qui, eux aussi, faisaient partie de l'Académie putéane, comme on appelait ce rassemblement de libertins. En 1630, il repartit pour l'Italie à la suite du cardinal de Bagney et y resta 12 ans. Il y publia ses "Considérations politiques sur les coups d'Etat", ouvrage essentiel pour comprendre les attitudes de la libre pensée à cette date. Il y joua au Machiavel, y dressa le tableau des inventions et supercheries où la politique et le religieux se confondent.

Auteur, entre autres, d'un "avis pour dresser une bibliothèque", il rassembla pour Mazarin, à son retour en France, une collection de 40.000 volumes, noyau de l'actuelle bibliothèque Mazarine.

Il resta dans la ville papale jusqu'à la fin de 1641, puisque la mort du cardinal, auquel il était attaché, survenant le 25 juillet de la même année, cette disparition marqua en même temps la dispersion du groupe des Français érudits et libertins qui s'étaient rencontrés à Rome, ainsi que la rentrée de Gabriel Naudé à Paris le 12 mars 1642.

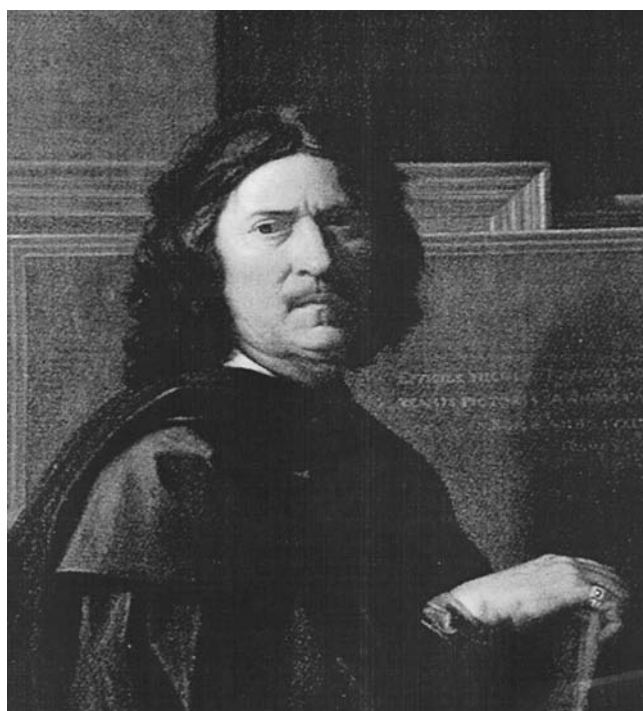
Appelé en 1652 par Christine de Suède, en tant que bibliothécaire, il se rend auprès d'elle et meurt un an après, à Abeville, lors de son voyage de retour.

Ainsi que Naudé, l'abbé Bourdelot avait passé les années 1634 et 1638 comme médecin du duc de Noailles, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. De mœurs plutôt libres, il s'intéressait aux sciences et se rangea du côté des "modernes", c'est-à-dire de Galilée et de ses partisans. Il était l'ami du philosophe Tommaso Campanella, qui avait passé 31 ans dans les prisons papales et dont il organisa la fuite, de Rome à Paris, avec le concours de l'ambassadeur et de Gabriel Naudé. Campanella, défenseur de Galilée, était l'ami intime de Naudé et de Bourdelot.

Mais, d'autres libertins se pressaient auprès de Poussin. Voici l'abbé Jean-Jacques Bouchard, élégant orateur, arrivé le 3 février 1631 et qui mourut assassiné dix ans plus tard. Est-ce son incroyance qui sera la cause de sa disparition tragique ? Ses "Confessions", découvertes après son décès, où il parle sans honte de ses vices et de son incroyance provoquèrent un vrai scandale à Rome qui le connaissait surtout comme un prêtre ayant prononcé des serments fameux devant une assistance sélecte de cardinaux et de gentilshommes.

De 1633 à 1635, d'autres Français étaient venus grossir le groupe des déniaisés qui vivaient dans la Ville

Poussin à 55 ans





Gabriel Naude

extraordinaire auprès d'Urbain VIII.

Son "Moyse sauvé" présente d'évidents rapports avec certaines œuvres de Poussin, et il y a dans leur art des affinités profondes. Toutefois, qu'aura pensé l'artiste, de cette "Rome ridicule" que Saint-Amant a composé sur place et qui annonce déjà Scarron et son Virgile ? Dans cette œuvre, il raille quelques ennuyeuses cérémonies de la Sainte Église, ou les cardinaux neveux, ou même le Souverain Pontife.

Voici François de Maynard, poète sensible, parfois licencieux, qui accompagne en 1635 le duc de Noailles lors de son ambassade à Rome et qui s'est fait précéder par une ode au pape, dont la flatterie ne connaît pas de bornes. Nous rencontrons également Scarron, qui y arrive en avril de la même année et y restera jusqu'en septembre.

Il recevra les ordres mineurs dans la cathédrale du Mans l'année suivante. Aujourd'hui, il accompagne l'évêque Charles de Beaumanoir qui seconde le cardinal Louis de Richelieu, archevêque de Lyon, envoyé en ambassade auprès du pape Urbain VIII. Il s'y lie avec Maynard, Bourdelot, Fréart de Chambray et Poussin.

Il semble d'ailleurs que Scarron ait pénétré jusque dans l'atelier de l'artiste. Celui-ci tenta-t-il de l'intéresser aux réalisations de la pensée humaine écloses dans cette ville privilégiée ? Scarron ne semble pas s'être ressouvenu de ses entraînements vers la beauté et des sensations profondes qui remuait en lui la parole grave de Poussin.

Le 29 juillet 1644 c'est Urbain VIII qui quittera la scène du monde et qui sera remplacé par Innocent X Pamphili, partisan déclaré de l'Espagne. Enfin, en avril 1655, Fabio Chigi sera élevé au pontificat sous le nom d'Alexandre VII, ce qui marquera un retour aux traditions de mécénat et aussi de l'amitié française.

Nous l'avons vu, les déniaisés sont rentrés en France, mais, en 1646, Scarron s'était rappelé au souvenir du peintre pour lui demander quelques belles compositions pour orner sa maison, qu'il appelait pourtant "l'hôtel de l'Impécuniosité". C'était déjà un infirme, l'ankylose ayant gagné peu à peu tous ses membres, mais, ce n'est que six ans plus tard, en 1652, que, renonçant à recevoir les ordres, il épousera la belle et jeune Françoise d'Aubigné, future Madame de Maintenon, qui échappe ainsi au

Éternelle. Ce fût d'abord Saint-Amant, du même âge que Poussin et Normand comme lui, qui avait fait partie des 500 personnes formant la suite du Maréchal de Créquy envoyé en

couvent. Pour l'instant, l'écrivain croyant bien faire, appuie sa requête par l'envoi d'un livre. Mal lui en prend, puisque l'artiste le parcourt avec un dégoût insurmontable. Il s'agit du "Typhon burlesque", publié en 1644, suivi plus tard d'un "Virgile travesti".

Poussin amoureux de pures formes et possédant un idéal en littérature comme en art, ne peut évidemment comprendre l'utilité du genre burlesque et prévoir que Scarron annonce Molière. Sa résolution est prise, il ne fera rien pour cet auteur.

A force d'insistance, Scarron obtint pourtant en 1650, "Le ravissement de Saint Paul", tiré de la deuxième Épître aux Corinthiens.

En date du 8 mai 1650, voici Poussin, qui déteste pourtant la superstition, conter à son correspondant, qui avait insisté pour que l'écrivain ait son tableau, une étonnante histoire.

"Il ne se passe ici rien de nouveau plus remarquable que les miracles qui se font si fréquemment que c'est merveille. La procession de Florence y a apporté un crucifix de bois à qui la barbe est venue, et les cheveux qui croissent tous les jours de plus de quatre doigts. L'on dit que le pape le tondra un de ces jours en cérémonie.

Monsieur Scarron est sur le chantier."

Était-ce pour le jubilé de 1650 ou pour le miracle que l'écrivain, pourtant complètement perclus, était sur place ?

Nous savons que la vie de l'artiste s'est consumée dans la recherche de la "délectation", ce qui est pour lui le plaisir parfait, le résultat d'une longue quête.

Quand à Scarron, libertin d'opinions et de mœurs, il est l'initiateur du burlesque en France. Malgré ses graves ennuis de santé et d'argent, il reçoit un groupe de lettrés qu'il intéresse par le comique et l'innovation de ses écrits. Il faut donc le considérer comme l'auteur de l'œuvre la plus gaie du XVII^e siècle, qui a atteint, avec succès, toutes les formes littéraires, le Roman comique en étant le principal fleuron.



Paul Scarron :

Je suis ce poète
fameux

En proie à des
douleurs cruelles

Qui seul appris aux
Ris, aux Jeux,

L'art de folatrer avec
elles.



VOGLIA DI NOBILTA

Marcello Staglieno, aristocratico genovese dell'Ottocento,
racconta in un'opera il malcostume di fingersi nobili.

Di Angela Valenti Durazzo

La storia ci racconta da sempre le gloriose vicende delle grandi dinastie europee. Le vicissitudini e i successi di valorosi condottieri e governanti illuminati che, oltre a rispondere alla propria patria, hanno un blasone ed un titolo gentilizio - antico riconoscimento del valore personale, del prestigio del casato o della lealtà alla corona - a cui rendere conto e di cui mostrarsi all'altezza.

Quello che la storia normalmente non ci racconta è una consuetudine, certo limitata ad una ristretta cerchia di persone, ma radicata e antica quanto la stessa nobiltà. Quella dell'abuso dei titoli nobiliari.

La tentazione di impreziosire un cognome borghese con un titolo non proprio conquistato con i valorosi sforzi degli antenati, per uscire "dalla modesta penombra" e conquistare visibilità sociale, non è infatti, come molti credono, un malcostume esclusivamente dei giorni nostri ma vecchio e praticato in ogni luogo « da quelli individui che si vogliono porre in evidenza ».

In Italia, per fare un esempio, con la fine della monarchia e la successiva abolizione della Consulta Araldica del Regno, è venuto meno il reato di « abuso di titolo nobiliare ». Così l'innocua aggiunta, di un *conte* o *marchese*, davanti al proprio cognome è diventata un peccato veniale. Chi la compie è reo tutt'al più di mancanza di buon gusto.

E' Marcello Staglieno, autore genovese vissuto nell'Ottocento ed esponente, a sua volta, di una nota famiglia patrizia, che ci conferma come questa « voglia di nobiltà » non sia certo esclusiva prerogativa delle moderne generazioni bensì si tratti di un classico corso e ricorso della storia. Il titolo della sua opera infatti è di per se significativo: *Dell'abuso dei titoli nobiliari in Genova e fra i genovesi*.

Lo Staglieno, infatti, si mostra decisamente contrariato da coloro che "cercano di infiltrarsi fra le famiglie Patrizie genovesi, inventando capricciose e fantastiche discendenze, ed assumendo i titoli di Conte, di Marchese e persino quello di Principe" al punto da citarli in qualche caso per nome e cognome.

"L'uso di farsi credere di nobile lignaggio è antico fra noi - recita il testo - profittando della omonimia, che offrono molti cognomi di famiglie nobili con altre che non lo sono, spesso alcuni di queste, venuti in qualche fortuna, invasi dal fumo dell'ambizione, pretesero di

appartenere alle prime, per cui ne assunsero lo stemma e i titoli".

Insomma condividere il proprio cognome con un'insigne stirpe non è di per se garanzia di appartenere a quella. Chiamarsi Doria a Genova (nome storico e molto diffuso) non significa per forza essere discendenti del glorioso casato che diede i natali ad Andrea Doria, personaggio fra i più illustri della storia di quella città. Di Doria "originali", infatti, nel terzo millennio ne sono sopravvissuti pochi. Occorre quindi dimostrare il collegamento con il prestigioso albero genealogico e che l'ascendenza sia riconosciuta da appositi organismi ufficiali.

Ed infatti il testimone dei costumi nobiliari ottocenteschi su questo punto aggiunge: "non finirei più se volessi parlare di tutti quelli che per aver assunto, più o meno legalmente, il cognome di un antenato pretendono di appartenere alla famiglia di costui. Accennerò solo ai Thellung che si dicono Fieschi-Thellung, e cercano così di far credere di essere dei Fieschi, quantunque la Consulta araldica si sia pronunciata contro alle loro pretese..."

Quella della lotta per la discendenza della storica famiglia dei Fieschi, per esempio, è una *querelle* antica che si è trascinata fino ai giorni nostri e che è spesso assurda agli onori della cronaca dividendo storici, araldisti ed esponenti della nobiltà che parteggiano per l'una o per l'altra famiglia di "aspiranti" Fieschi. Senza addivenire, almeno ad oggi, ad un verdetto assolutamente certo ed incontestabile.



Ma non è solo nella Repubblica aristocratica di Genova - Stato com'è noto governato esclusivamente dalla classe nobiliare fino al 1797 (anno d'inizio della fase napoleonica) - che gli esponenti di stirpi nobiliari hanno sperimentato la fastidiosa invadenza di chi, magari raggiunta una posizione economica elevata, desidera completare l'opera esibendo uno stemma gentilizio.

Basta infatti una insignificante particella *de*, apposta quasi per caso davanti ad un cognome borghese, per dargli un immediato alone nobiliare. *De* infatti dovrebbe stare a significare "signore del feudo di". Ma non sempre è così.

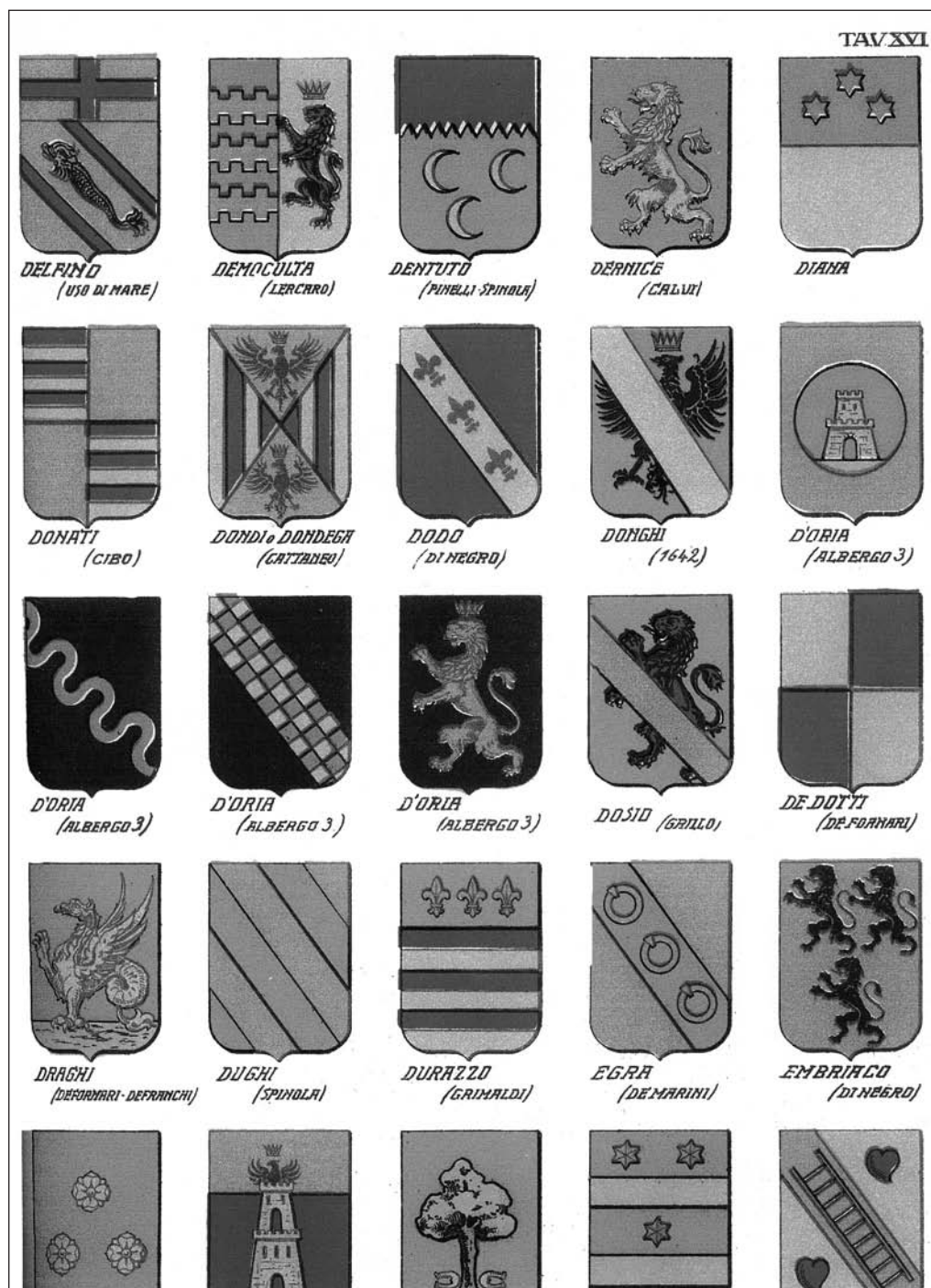
"Il mondo aristocratico francese si presta meglio di altri a capire certi aspetti del costume sociale in generale e della psicologia nobiliare in particolare -

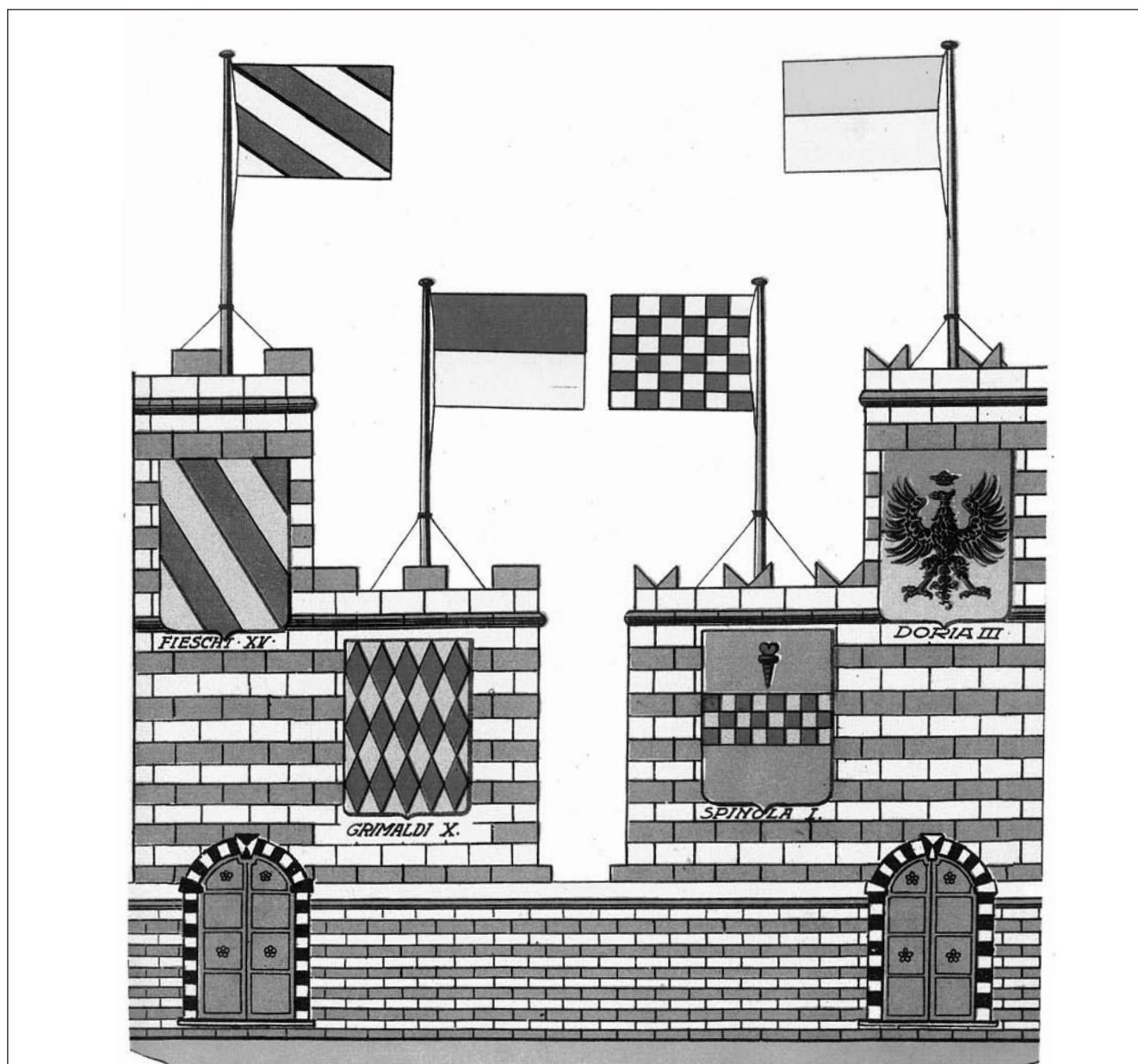
scrive l'araldista Giovanni Santi Mazzini - uno dei più noti, sul quale si è esercitato il talento umoristico o sarcastico di romanzieri o commediografi, è senza dubbio l'aspirazione borghese alla conquista della particella nobiliare (*particule nobiliaire*): *de* in Francia, Italia e Spagna, *von* in Germania e Austria, *van* in Olanda, *af* in Svezia e Danimarca...E' ben noto, infatti, come le più cospicue dinastie europee traggano il proprio nome da quello dei loro feudi originali: Savoia, Asburgo, Wettin, Hohenzollern, Wittelsbach, Orléans...mentre quello dei non nobili deriva in alcuni casi dal cognome del genitore (patronimico), in altri dall'arte, mestiere o professione esercitata dal capostipite, in altri ancora dal toponimico di provenienza, e così via. Ora, molti nobilitati, ignari di ciò e ritenendo che la particella fosse di per sé un segno

di nobiltà, la preposero al proprio cognome "plebeo", rivelando così, loro malgrado, l'origine venale del titolo".

E il deprecabile fenomeno di coloro che millantano illustri discendenze non risparmia le Case Reali vittime storicamente della fantasia e dell'intraprendenza di sedicenti aristocratici in cerca di un autorevole, quanto involontario, riconoscimento.

"Io so di individui - riporta Marcello Staglieno - che nulla sono, e che in occasione dei giorni onomastici o natalizi di Sovrani, dirigono al Re ed alle Regine dei telegrammi di auguri, sottoscrivendosi coi titoli ambiti, e poiché i Sovrani fanno rispondere al titolo indicato, essi considerano le risposte come altrettante prove di riconoscimento. Quelli che conservano inviti della autorità a feste od altro, a loro diretti con i titoli abusivi assunti, dicendosi così ricono-





sciuti, coloro che usano titoli od emblemi che loro non competono, che ne fanno uso sulle carte da visita o sulla carta da lettera, sono in maggior numero di quanto si creda, e dove appariscono in tutta pretesa è nelle feste e nei convegni, in ispecie dei bagni e delle villeggiature, e nelle relazioni che di essi leggonsi nei compiacenti giornali".

La tentazione di vantare il "sangue blu" procede quindi nella storia di pari passo con la tradizione gentilizia, sebbene rappresenti un fenomeno marginale e facilmente individuabile che al giorno d'oggi fa persino sorridere. Ma nei secoli scorsi le autorità non ridevano affatto. Esibire una discendenza inventata durante l'*Ancien Régime* "era considerato un reato di falso, mentre il codice penale del Primo Impero comminava pene da sei mesi a due anni di carcere per lo stesso reato commesso ai danni della nuova classe nobiliare napoleonica".

Il titolo nobiliare infatti era considerato un patrimonio storico, personale e collettivo, da tutelare.

Dietro ad una poco appariscente particella si nascondeva (e si nasconde ancora oggi), un preciso codice di comportamento a cui i discendenti si sentono moralmente vincolati, e l'ideologia del lignaggio di un intero casato "una piramide sociale gerarchicamente definita - riporta Santi Mazzini - alla cui base era possibile accedere, almeno nei primi tempi, in ricompensa a straordinari atti di valore. Da quel momento l'"investito", fosse un semplice cavaliere o un vassallo infeudato, poteva e doveva essere riconosciuto, tanto nei tornei quanto in guerra, e aveva pertanto il diritto e il dovere di scegliere un suo proprio emblema".

Ma c'è anche chi non pago di usurpare un titolo qualunque ha cercato di appropriarsi di quello dei grandi nomi della storia. I molti discendenti, veri o presunti, di Cristoforo Colombo, lo dimostrano.

"Chi legge poi le iscrizioni sepolcrali che sono nelle chiese dei genovesi fuori della Liguria - prosegue Marcello Staglieno - come ad esempio a Roma, a Napoli, a Palermo ed altre, trova molti individui indicati con



SERENISSIMÆ JANUENSIIUM

attributi nobiliari, che invano si tenterebbe di collegare coll'albero di discendenza delle famiglie omonime. Ed a me, che mi sono occupato di cose colombiane, venne sott'occhio un'epigrafe del 1600 nella chiesa di San Giorgio di Palermo, ove alcuni Colombo, genovesi, si dicono della stessa famiglia del nostro Cristoforo, ed adornano il loro sepolcro dello stemma che i Reali di Spagna concessero al sommo scopritore. Né devo tacere che a Parma, nella chiesa Cattedrale della SS.Trinità, trovasi la tomba del rinomato nostro poeta Innocenzo Frugoni, morto in detta città il 20 dicembre 1768, ove chi redasse l'epigrafe lo indica colla qualità di Patrizio, *Patricius Januensis*, qualità che pure gli è attribuita nei registri parrocchiali che segnano il suo decesso. La qual cosa assolutamente non è vera, quantunque di cognome Frugone vi siano stati degli ascritti alla nobiltà, e un Doge...".

Un ultimo espediente per "farsi credere di nobile famiglia e assumerne le armi deriva dal fatto dell'unione del cognome di questa al proprio. La faccenda del cambiamento del cognome e dell'unione di un altro al proprio è cosa molto delicata, e giustamente il legislatore la volle circondata di speciali garanzie e richiese l'intervento del Re che la sanziona con un decreto, dietro il parere del Procuratore Generale...Certo Cresciuolo, credo delle province meridionali, per aver sposato una Doria ottenne di poter aggiungere al proprio il cognome della moglie. Oltre a ciò' egli assunse lo stemma Doria, ed aveva la pretesa di essere inserito negli elenchi nobiliari e di far parte di questa famiglia. Lo stesso fu di Camillo Francesco Lencisa, di Rapallo, che per aver avuto un'ava dei Giustiniani ottenne l'unione di detto cognome al proprio, ed adottò le insegne dei Giustiniani".

L'origine antica del fenomeno dell'abuso dei titoli nobiliari attesta quindi, in pratica, l'impossibilità di risolvere del tutto tale *quaestio infinita*. Non c'è praticamente, infatti, alcun appartenente al novero della grandi famiglie nobili europee che non abbia dovuto fare i conti con qualche sedicente "parente" o lontano discendente. Ma i portatori di grandi nomi storici, i veri depositari dell'antico lignaggio, dopotutto sono facilmente riconoscibili. Anche dal profano. La nobiltà vera - d'animo e di razza - è infatti quella che non ha bisogno di essere ostentata né dichiarata.

Bibliografia

- Battilana N. *Genealogie delle famiglie nobili di Genova*, Tipografia dei fratelli Pagano, Genova 1826.
- Collegio Araldico *Libro d'Oro della Nobiltà Italiana*, Roma Edizione XXII, 2000-2004.
- De Chesnel M.A. *Dictionnaire encyclopédique des armées de terre et de mer*, Paris 1881.
- Ottonello E. *Nobiltà nella Serenissima Repubblica di Genova* in URBS, Ovada - Giugno 2002.
- Santi-Mazzini G. *Araldica. Storia, linguaggio, simboli e significati dei blasoni e delle arme*, Mondadori, Milano 2003.
- Sertorio C. *Il Patriziato Genovese, discendenza degli ascritti al Libro d'Oro nel 1797*, Di Stefano - Genova 1967.
- Scorza A.M.G. *Libro d'Oro della Nobiltà di Genova*, F.lli Waser & Co, Genova 1920.
- Sopranis F.B. *I Magnifici patrizi genovesi*, Edizioni d'arte Marconi, Genova 1997.
- Spreti V. *Enciclopedia Storico-nobiliare Italiana*, Unione Tipografica, Milano 1928.
- Staglieno M. *Dell'Abuso dei titoli nobiliari in Genova e fra i Genovesi*. Casa editrice Renzo Streglio, Genova 1907.
- Valenti Durazzo A. *Nobili Voglie alla soglia del Duemila* in *La Gazzetta del Lunedì*, 5 Gennaio 1998
- Valenti Durazzo A. *Fieschi veri contro Fieschi presunti* in *Il Giornale*, 22 Maggio 2001.

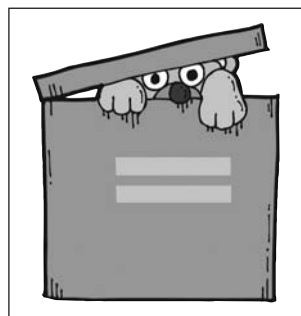
L'Anglais, le perroquet, le petit chien et la Dame vêtue de noir

Par Robert FILLON

Soit un aéroport – mettons Orly, aéroport ouest – et une compagnie aérienne – nationalisée, pour ne vexer personne, ce sera donc Air France.

Soit un vol intérieur – « domestique », en ce sens, est un anglicisme que nous nous abstenons d'employer, bien que l'un des protagonistes de cette fable en forme de problème (ou de ce problème en forme de fable) soit lui-même anglais ; un vol intérieur, disions-nous, vers une cité ensoleillée, belle au regard et néanmoins honorablement mafieuse ; nous dirons donc, pour faire court et afin que nul ne s'avise de nier la véracité de nos qualificatifs, qu'il s'agit de Flavianne-sur-Méditerranée.

Soit une dame d'âge mûr, veuve sans doute, puisque vêtue de noir, sauf à considérer qu'adepte du principe « le noir est une couleur », elle tiendrait pour vérité absolue que toute autre couleur lui est défavorable au teint et que seul le noir, par conséquent, sied à la carnation légèrement rosée de ses joues, contrastant avec une pilosité très fournie ; dans ce cas, elle ne serait pas veuve, mais plutôt amante tardive en rupture de ban ou épouse s'autoproclamant géographiquement indépendante ; cette dame est munie d'un petit chien de type griffon bruxellois acheté à prix d'or dans un élevage de la région d'Orange, et doté d'une cage de dimensions spécifiques – démontable, lavable, arrimable au moyen d'anneaux judicieusement disposés – destinée à assurer son transfert par voie aérienne, d'un coût – disons-le sans ambages – exorbitant pour les non initiés de plus



de 1000 € ; la dame n'a pas de chapeau ; son manteau, sans être élimé, paraît démodé : peut-être ses extravagances canines sont-elles cause qu'elle n'a pas pu suffisamment, ces derniers temps, s'occuper de sa propre personne.

Soit un Anglais. Qu'est-il besoin de dire d'un Anglais ? Il aime les animaux, immodérément et immodestement, car il ne les confond pas dans l'opprobre général dont il accable l'espèce humaine. Mais poli, cependant, et même *old-fashioned* dans son obséquiosité, comme nous aurons l'occasion de le rapporter ci-après. Il n'est pas roux, non, mais il possède une belle tignasse argentée, coiffée sur l'arrière ; son

allure générale que confirme le style de son vêtement est sportive.

Soit enfin un perroquet, lui aussi dans une cage, plus petite – mais de peu – que la cage du chien. Le perroquet n'est guère attrayant de plumage ; par tradition sans doute, et en souvenir de nos récits d'enfance – « l'île au trésor », par exemple – on aimerait le savoir multicolore, mais non, sa couleur dominante serait plutôt du genre grisâtre ; quoi qu'il en soit, et c'est là



l'essentiel pour notre récit, ledit perroquet parle. Anglais, bien sûr, et très respectueusement, à l'instar de son maître : « Good morning, Sir », « How are you ? », sans que l'on sente cependant, dans le second cas, l'interrogation qui eût dû conduire à un haussement de ton en fin de la phrase. Ou encore, légèrement moins banal : « It's a nice place here ! », et cette fois l'exclamation y est. Malgré toutes ces habitudes presque humaines, le perroquet doit voyager en soute, tandis que son maître prendra place dans l'avion.

Une coïncidence veut que l'Anglais et la Dame en noir d'un certain âge arrivent presque en même temps au comptoir d'enregistrement spécial ou l'on estampille dûment les animaux voyageant en cage. En fait, et pour être précis, c'est plutôt l'Anglais qui arrive en premier ; mais, considérant ce que nous avons dit plus haut sur l'exqu Coastline de sa politesse, nous n'aurons aucune peine à deviner qu'il s'efface devant la Dame en noir.

Ainsi l'avion décolle et le vol se passe sans encombre. Atterrissage au Pays du soleil sans que quiconque ait remarqué quoi que ce soit.

C'est au débarquement que l'on constate deux phénomènes bizarres :

1°) Le chien a visiblement très mal au postérieur ; une radiographie pratiquée dans la journée chez son vétérinaire attitré révèle qu'il a la queue cassée.

2°) Le perroquet paraît très agité, mais surtout atteint dans sa caractéristique la plus remarquable : la parole. En effet, il ne parle plus ; il aboie.

De quoi il résulte que l'Anglais – invoquant la dénaturation de la personnalité du perroquet et le

préjudice moral et financier consécutif de son légitime propriétaire – intente un procès à la compagnie aérienne. Des certificats du vétérinaire sont demandés à la Dame en noir, afin d'apporter la preuve que son chien était normal – existe-t-il des chiens anormaux ? mais aussi : est-il réellement normal de posséder un chien ? Le chien fréquente assidûment le vétérinaire pour la guérison de sa fracture. Consultation et médicament coûtent largement chaque fois 100 € à la Dame dont la noirceur ne s'atténue pas pour autant. Du coup, elle a bien envie elle aussi d'un bon procès par lequel elle récupérerait son argent ; elle aimerait bien joindre sa réclamation en justice à celle de l'Anglais, mais ne vont-ils pas se trouver, par animaux interposés, dans une situation d'opposants judiciaires ? Elle le craint. Elle demeure donc dans l'expectative. De toute manière, elle persiste à ne pas comprendre ce qui s'est passé et que nous vous soumettons ci-après comme une énigme relevant à la fois de la science du transport aérien et de la sociologie animale ; énigme que la justice des hommes (plaignons les magistrats saisis d'un tel dossier) devra trancher de toute manière, à bon ou mauvais escient.

Quelques hypothèses pourraient guider les personnes intéressées dans la recherche d'une vérité peut-être définitivement rebelle.

1^{re} hypothèse

Le perroquet, secoué et perturbé par l'obscurité de la soute pressurisée, croit faire une bonne affaire amoureuse et attrape avec son bec l'appendice caudal du chien. Celui-ci se met à aboyer si fort et si constamment qu'en une heure de vol son compère oublie tout langage d'humaine origine et ne parle plus que comme les chiens. A cette hauteur d'amour, la servitude est immense.

2^e hypothèse

C'est une variante de la première. D'angoisse, le perroquet s'en prend au chien et lui brise la queue. L'apprentissage des aboiements obéit au même déroulement que ci-dessus.

3^e hypothèse

Les cages sont mal arrimées, les animaux se mélangent et arrive ce qui doit arriver : morsure et apprentissage. Dans une variante, ce serait un choc mécanique, non le perroquet, qui casse la queue du chien (il est clair en effet que les animaux, mieux traités en cela que les humains, ne se voient pas sommés par haut-parleur d'attacher leur ceinture de sécurité et de cesser tout commerce tabagique au moment du décollage d'un aéronef).

Ladite hypothèse n°3 doit sans doute être qualifiée de peu probable. En effet, à l'ouverture de la soute, le

perroquet se serait échappé, le chien aussi sans doute. Or, rien de tel ne s'est produit, aux dires mêmes de la société d'assistance aéroportuaire qui a procédé au débarquement des animaux. Quant aux cages, elles auraient porté trace de l'accident survenu, ce qui, selon les témoignages recueillis, n'était pas le cas.

4^e hypothèse

Une dépressurisation partielle de la soute se produit. Les animaux deviennent comme fous, en état d'hypoxie avancée. Le reste se déroule selon l'hypothèse 2 ci-dessus.

(Une dépressurisation partielle de la soute apparaît peu probable, voire exclue, selon les spécialistes que nous avons pu consulter ; mais la crédibilité des avionneurs ne serait-elle pas entamée si l'on reconnaissait comme possible une telle défaillance technique ? Ne négligeons pas le fait que d'énormes intérêts financiers sont en jeu.)

5^e hypothèse

C'est, de loin, la plus marquée par une vision angélique de l'affaire.

Séduit par le chien, inondé d'amour oblatif, le perroquet apprend la langue canine et décide d'oublier celle de Shakespeare.

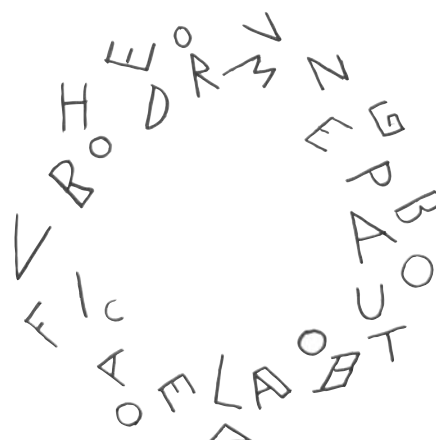
Ceci n'explique nullement pourquoi le chien se serait cassé la queue.

Nous laissons aux enfants et aux personnes sensibles en général toute latitude de croire à cette hypothèse qui peut sans doute, mieux qu'une autre, convenir à leur tempérament.

* * *

Une affirmation, tout de même (il en faut bien) : nous avons affaire à un chien pédagogue et à un perroquet amnésique.

C'est bien volontiers que nous délèguerons à l'éventuel lecteur – que nous saluons au passage avec tous les encouragements dus à son statut – la faculté de formuler sa propre explication, évidemment la meilleure, la plus véridique.



LA SÉQUEDILLE

Par Jeanne MAILLET

*Bouquets d'amants, manège d'amoureux,
Vous tournez dans nos têtes comme une séquedille
Et c'est vous aimer plus, et c'est vous aimer mieux
Que de vous réunir dans la même famille.*

*Où nichent vos baisers ? Où dorment vos regards ?
Nous ne savons plus bien quelle ligne de fêtes
Enremêlant le temps comme un echeveau rare
Font des gerbes fleuries de vos mots de poète.*

*Bouquets d'amants, délices d'amoureux,
Vous mettez des soleils dans chaque été qui brille.
Mercie la Vie ! L'amour aux amoureux
Danse éternellement comme une séquedille !*



23

IL Y AURA TOUJOURS

Par Jeanne MAILLET



*Il y aura toujours un chant pour nous séduire
Une abeille, un parfum de silence au verger,
Une pomme sur l'arbre, une fleur d'oranger
Une fille qui danse loin dans son sourire !*

*Il y aura toujours un masque pour le pire,
Un caprice de miel sur le cœur outragé,
Un éclat de vin doux sur le cap ravagé
Où la vigne, tranquille, doucement respire...*

*Il y aura toujours un poète pour dire
"Marchons ensemble, amis, vers ces lieux protégés
Où bleuit le manteau de ce petit berger
Qui a tant de secrets merveilleux à nous dire"*

SOMMAIRE

Page Titre et auteur

- 1 **Hommage à S.A.S. le Prince Rainier III**
par René Novella
- 2 **Albert II, Prince de l'avenir**
par Robert Roc
- 3 **La Bergerie du bout du monde**
par Robert Roc
- 7 **Roger Bricoux, résident monégasque, naufragé du Titanic**
par Inès Igier-Passet
- 9 **L'idiot du village**
par Robert Fillon
- 10 **L'intronisation des Princes de Monaco à travers l'Histoire**
par Claude Passet
- 13 **Un symbole**
par Suzy Fels-Jaspard
- 14 **Concert paroissial**
par Françoise Gamerdinger
- 14 **Le chevalier**
par Jeanne Maillet
- 15 **Les écrivains Français à Rome au cours du XVII^e siècle**
par Flore Richelmy Bonnet
- 17 **VOGLIA DI NOBILTA** - Marcello Staglieno, aristocratico genovese dell'Ottocento, racconta in un'opera il malcostume di fingersi nobili.
di Angela Valenti Durazzo
- 21 **L'Anglais, le perroquet, le petit chien et la Dame vêtue de noir**
par Robert Fillon
- 23 **La séguedille**
par Jeanne Maillet
- 23 **Il y aura toujours**
par Jeanne Maillet



24

Illustration première de couverture :
Danièle Lorenzi-Scotto



P.E.N. Club de Monaco

Siège social :

C/o Musée d'Anthropologie Préhistorique
Boulevard du Jardin Exotique
MC 98000 Monaco